



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 09/12/2025

RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 27
Abstentions : 0
Voix favorables : 27
Voix défavorables : 0

DELIBERATION
n°CA 2025 – 42

Relative aux cartographies des risques et plans d'actions des processus de contrôle interne, comptable et budgétaire

Vu le code de l'éducation,

Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),

Vu le décret d'application n° 2022-1605 du 22 décembre 2022, portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, pris en application de l'article 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment leur article 14,

Vu la délibération du CA N°2019-17 du 11 mars 2019 validant la structuration de la démarche de contrôle interne au sein de l'UTCapitole

Vu l'avis favorable du comité de pilotage des risques en sa séance du 6 octobre 2025

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et pris connaissance des actions de contrôle interne déployées en 2025 (annexe 1), **décide** :

Article 1^{er}

Le conseil d'administration approuve les cartographies des risques et plans d'actions des processus suivants, annexés à la présente délibération :

- « Immobilisations » (annexes 2 et 3) ;
- « Recettes » (annexes 4 et 5) ;
- « Budget » (annexes 6 et 7) ;
- « Heures complémentaires de cours » (annexes 8 et 9) ;
- « Masse salariale – Contrôle de Paie » (annexes 10 et 11) ;
- « Contrats Recherche » (annexes 12 et 13) ;
- « Achats & autres dépenses » (annexes 14 et 15) ;
- « Clôture comptable et budgétaire » (annexes 16 et 17).

Article 2

Le conseil d'administration approuve :

- le système de cotation des risques détaillé en légende de l'annexe 2 qui s'applique à l'ensemble des cartographies des risques annexées à la présente délibération ;
- le système de cotation des risques détaillé en légende de l'annexe 3 qui s'applique à l'ensemble des plans d'actions annexés à la présente délibération.



Le président du conseil d'administration,

Hugues KENFACK

ANNEXE 1

Les réalisations 2025 :

- Application d'une nouvelle méthodologie permettant d'associer les directeurs de service à la construction des plans d'action et au pilotage de la maîtrise des risques associée aux activités de leurs services.
- Groupe de travail sur les « délégations de signature » : rédaction d'un modèle de délégation à incidences financières (harmonisés) harmonisation des toutes les délégations financières en cours, horizon 2025.
- Groupe de travail sur les contrats de formation et de recherche : rédaction d'un organigramme fonctionnel.
- Groupe de travail sur la refonte de la procédure d'organisation des Colloques (kit colloque)
- Groupe de travail sur les HCC et mise à jour des activités dans l'organigramme fonctionnel.
- Evolution du plan de contrôles associé au processus Masse salariale / contrôle de paye.
- Evaluation du dispositif de Maitrise des risques CICB (DMR de la DRFIP) et sur 2 processus MS/ SCP et Contrats recherche.
- Animation et coordination du réseau 2025 : réunions mensuelles et trimestrielles.
- Sensibilisation des acteurs pour acquérir à tous les niveaux une culture interne du contrôle interne financier dans une logique d'amélioration continue.
- Accompagnement au changement des collectifs de travail : documentation, traçabilité, poursuite de la rédaction des plans de contrôle.

ANNEXE 2

Cartographie des risques Immobilisations													Mise à jour le 15 mai 2025 réunion restitution			
Atelier Lean MARS 2025													Date de révision prévue 2026			
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Facteurs	Critère de qualité comptable & budgétaire	Evaluation du risque inhérent ou brut						saisir	saisir	saisir			
					Impact											
					Fin.	Jur.	Ima.	Global	Proba.	Gravité ou criticité						
Immobilisations	R-IMMO-001	Absence d'inventaire physique exhaustif non corrélat à l'inventaire comptable (Cf. R-IMMO-011 et R-IMMO-012 de 2022) : dérogation aux obligations de l'ordonnateur, insincérité des comptes, un patrimoine non fiable et non exhaustif.	Organisationnels	Régularité, exactitude, exhaustivité, sincérité	2	4	2	4	4	4	4	16		Réunion GT - organisationnel- lutte atteintes probité		
Immobilisations	R-IMMO-002	Risque de non immobilisation d'un bien lorsqu'il y a un doute sur la nature de l'achat (audio, info...) lorsque le bien est immobilisable (cf. R-IMMO-002 de 2022)	Humains, documentation	Régularité, Exhaustivité	2	1	1	2	3	3	4	12		Documentaire		
Immobilisations	R-IMMO-003	Erreur dans les comptes comptable ou non immobilisation d'un bien en l'absence de contrôle lors de la liquidation de la facture	Organisationnels , humains	Exactitude	2	3	1	3	3	3	3	9		Organisationnel		
Immobilisations - bien mis en service	R-IMMO-004	Lors de la vérification de la durée des amortissements = amortissements non conformes dans SIFAC avec les durée votées en CA (cf. Délib)	Paramétrage informatique, humains	Sincérité	3	3	1	3	3	3	4	12		Organisationnel		
Immobilisations 1.1 si vol ...	R-IMMO-005	Non connaissance du vol de la perte ou de la casse d'un bien et de la procédure à tenir (Cf. R-IMMO-010 de 2022)	Humains, documentation	Sincérité	2	2	1	2	2	2	4	8		Documentaire		
Immobilisations 1.1 si vol ...	R-IMMO-006	Les questions relatives aux assurances des biens et les procédures en cours ne relèvent que d'un seul agent à la DDP. Risque de perte de financement en l'absence de supplément ou d'une documentation solide associée au poste). Continuité de service non assurée	Organisationnels , ressources	Exhaustivité	2	2	1	2	2	2	4	8		Organisationnel - Continuité de service		
Immobilisations 1.1 si vol ...	R-IMMO-007	Reception de virement bancaire lié à une indemnisation sans information préalable de l'AC ni tirage de l'ordonnateur.	Organisationnels	Exactitude	1	1	1	1	3	2	2	4		Le process a été modifié afin de prendre en compte et maîtriser le risque associé		
Immobilisations 1.3 si vente	R-IMMO-008	Procédure non tracée: des ventes sont réalisées sans information ni cadre réglementaire entraînant potentiellement des atteintes à la probité et manquements (RGP)	Gestion de fait	Régularité, atteinte probité potentiel	3	4	1	4	3	4	4	16		Organisationnel		
Immobilisations 1.3 si vente	R-IMMO-009	Possibilité d'ouvrir un compte aux Domaines et mettre en vente des biens sans avoir respecté préalablement la qualité d'ordonnateur ou délégaire...	Gestion de fait	Régularité, atteinte probité potentiel	3	4	1	4	3	4	4	16		Organisationnel		
Immobilisation Bâtiments / TRVX Programmation	R-IMMO-010	PPI: * Risque que le projet n'ait pas été recensé en amont du vote * que le PPI voté soit non conforme / budget non conforme	Organisationnels ou extérieurs	Régularité Exhaustivité Sincérité	2	1	1	2	2	2	3	6		Situations d'urgences non anticipées, aléas ...		
Immobilisation Bâtiments / TRVX Programmation	R-IMMO-011	Retard dans le départ d'investissement du projet du fait de la non anticipation avec impact en cascade sur le lancement des marchés de travaux	Organisationnels	Exactitude, régularité Rattachement	1	1	1	1	2	1	2	2				
Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-012	Erreur sur la déclaration de TVA (Cf R-IMMO-020 de 2022)	Organisationnels	Régularité Exhaustivité	3	4	2	4	1	2	4	8		Organisationnel		
Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-013	* Le SCPA n'est pas informé de la répartition des parts de marché entre "titulaire et sous-traitant" à la signature des DC4. * Transmission des avenants au SCPA tardive. Ces 2 éléments génèrent un risque de dépassement de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle et de non soutenabilité.	Organisationnels ou extérieurs	Régularité Exhaustivité	3	4	1	4	4	4	2	8		Organisationnel		

Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-014	Risque de devoir payer sur un Ordre de service alors que l'avenant n'est pas formalisé. Application CCAG Travaux. Risque RGP sur délégations de signature en cours Absence de financement	Organisationnels	Régularité Exhaustivité	2 4 3 4 2 3 2 6	Organisationnel
Immobilisation Bâtiments / TRVX Mise en service	R-IMMO-015	Cadre juridique définissant la date de mise en service permettant la prise en charge comptable des amortissements (date de la commission de sécurité ou date de la mise en service avec certificat admin ordonnateur ou fin de levée des réserves ayant également un impact sur la responsabilité juridique/matérielle de l'ordonnateur en tant qu'ERP)	Humains, documentation	Rattachement, Sincérité	2 4 1 4 2 3 3 9	Documentation à rédiger
Immobilisation Bâtiments / TRVX 2.1 Si sinistre dans le cadre d'une garantie	R-IMMO-016	* Absence de remontée d'informations relatives à un éventuel sinistre pouvant entrer dans le cadre d'une garantie. * La procédure d'application des garanties biennales et décennales n'est pas systématiquement mise en oeuvre.	Organisationnels, Formation	Régularité Exhaustivité Soutenabilité	3 4 1 4 2 3 4 12	Organisationnel
Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-017 hors atelier	Risque financier majeur si la continuité de service n'est pas assurée entre les MOE pour le suivi des procédures administratives/ techniques et réglementaires des travaux en cours	Organisationnels	Régularité Soutenabilité	3 3 1 3 3 3 4 12	Organisationnel

Légende de la cotation des risques voir mémo technique

Mesure de l'impact financier (Fin.)		
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4

Mesure de l'impact réglementaire / juridique (Jur.)		
Aucun	1	
Significatif	2	
Important	3	
Critique	4	

Mesure de l'impact d'image / service (Ima.)		
Aucun	1	
Mitigé Impact limité / uniquement en interne	2	
Mauvais Impact interne et externe	3	
Très mauvais Impact externe avec communication dégradée médias	4	

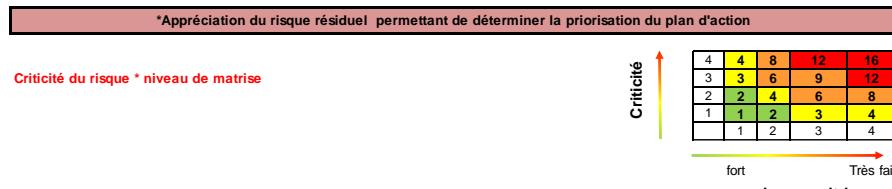
Mesure de la probabilité (Proba.)		
Evènement exceptionnel (une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100).	Faible	1
Evènement rare (une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100).	Modérée	2
Evènement possible (une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10).	Elevée	3
Evènement fréquent (plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux).	Forte	4

Priorité de traitement du risque (Gravité ou criticité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidiare	2
Risque de niveau 1	Maîtrisé - Mineure	1

Déclaratif Formule
impact global = valeur la + forte des 3 impacts
formule gravité = si global*proba entre 12 et 16 = 4
si global*proba entre 6 et 9 = 3
si global*proba entre 3 et 4 = 2
si global*proba inf ou égal 2 = 1
Modification du rapport des valeurs inversé

Niveau de maîtrise selon Actions Maîtrise du Risque (AMR)		
Dispositifs organisés, documentation existante dans une démarche qualité tout comme la traçabilité mise en œuvre, actualisée, évaluée	Fort	1
Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	2
Dispositifs existants ou partiellement mais faiblement formalisés /documentés /contrôlés ou incomplets	Faible	3
Aucun dispositif existant ou très partiellement peu ou pas organisés, ni documentés ni tracés	Très faible	4

3 leviers



ANNEXE 3

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE		Plan d'actions CICB Immobilisations							Mise à jour Juin 2025			
		Version 2025										
		Priorité de traitement							Date d'évaluation 13-mars-25			
		1	Prioritaire						Date de validation COPIL le 06/10/2025 CA le			
		2	A traiter						Date de révision prévue mai-26 09/12/2025			
		3	Subsidiare									
Groupe d'activité		N° du risque	Libellé du risque		Appréciation du risque résiduel *(voir légende ci dessous)	Actions		Niveau de priorité	Date échéance prévue	Niveau de maîtrise attendu	% Avancement	Evaluation suivi
Immobilisations	R-IMMO-001		Absence d'inventaire physique exhaustif non corrélaté à l'inventaire comptable (Cf. R-IMMO-011 et R-IMMO-012 de 2022) : dérogation aux obligations de l'ordonnateur, insincérité des comptes, un patrimoine non fiable et non exhaustif.		16	<ul style="list-style-type: none"> * Programmer une réunion ou un GT sur l'inventaire physique UTC. OK 03/07 DSI Ddice et le 10/07 DDP * Contrôler l'inventaire comptable sur la base de la qualité de l'inventaire physique. * Rédiger une procédure de mise à jour de l'inventaire (diffusion des consignes pour tableau de suivi du matériel immobilisé puis du matériel non immobilisé info et mobilier) (* Finaliser la prestation de service afin de réaliser un inventaire exhaustif des biens ou en interne organiser un inventaire à partir de l'inventaire comptable pour mise à jour par les composantes des biens encore existants avec Tableau de suivi) voir si maintenu ? 		1	nov.-25	Réduction	40%	En cours
Immobilisations	R-IMMO-002		Risque de non immobilisation d'un bien lorsqu'il y a un doute sur la nature de l'achat (audio, info...) lorsque le bien est immobilisable (cf. R-IMMO-002 de 2022)		12	<ul style="list-style-type: none"> * Rédaction d'un MOP ou d'une procédure avec des cas concrets et des précis sur les différents cas d'immobilisations / rappel seuils immobilisations + lots * Etablir un listing de correspondance entre les catégories d'immo et les comptes comptables à ajouter en annexe à la procédure en cours et y ajouter des exemples de biens incorporels. EN COURS * Ajouter une annexe à la délibération relative aux amortissements durées et comptes comptables OK. 		1	mai.-26	Réduction	60%	En cours

Immobilisations	R-IMMO-003	Erreur dans les comptes comptable ou non immobilisation d'un bien en l'absence de contrôle lors de la liquidation de la facture	9	* Rédaction d'une procédure interne à l'AC pour organiser les vérifications	1	mars.-26	Réduction		Non commencée
Immobilisations - bien mis en service	R-IMMO-004	Lors de la vérification de la durée des amortissements = amortissements non conformes dans SIFAC avec les durées votées en CA (cf. Délib)	12	* Faire voter une nouvelle délibération avec des durées d'amortissement à jour et les mettre en cohérence dans SIFAC * lors du passage SIFAC+ la contrainte durées égales pour l'ensemble des établissements EPE sera levée cf. TSE	1	Déc.-26	Disparition		En cours
Immobilisations 1.1 si vol ...	R-IMMO-005	Non connaissance du vol de la perte ou de la casse d'un bien et de la procédure à tenir (Cf. R-IMMO-010 de 2022)	8	Mettre à jour la procédure DDP de 2016 et assurer une communication par le biais de la liste de diffusion SIFAC	2	Déc.-26	Disparition		Non commencée
Immobilisations 1.1 si vol ...	R-IMMO-006	Les questions relatives aux assurances des biens et les procédures en cours ne relèvent que d'un seul agent à la DDP. Risque de perte de financement en l'absence de supplément ou d'une documentation solide associée au poste). Continuité de service non assurée	8	* Former un suppléant * Améliorer la documentation et la diffusion des procédures en cours si suppléance impossible.	2	Déc.-26	Disparition		Non commencée
Immobilisations 1.1 si vol ...	R-IMMO-007	Réception de virement bancaire lié à une indemnisation sans information préalable de l'AC ni tirage de l'ordonnateur.	4	Le process a été modifié afin que la DDP transmette à la DAF les dossiers d'indemnisation en cours pour tirage avant validation du titre par AC	2	Fait	Réduction	100%	Terminée
Immobilisations 1.3 si vente	R-IMMO-008	Procédure non tracée: des ventes sont réalisées sans information ni cadre réglementaire entraînant potentiellement des atteintes à la probité et manquements (RGP)	16	* Mise à jour de l'OFN et rédaction d'une procédure spécifique pour sensibiliser les services et composantes au respect du cadre réglementaire et enjeux	1	Déc.-26	Disparition		Non commencée
Immobilisations 1.3 si vente	R-IMMO-009	Possibilité d'ouvrir un compte aux Domaines et mettre en vente des biens sans avoir respecté préalablement la qualité d'ordonnateur ou délégataire...	16	* Désigner des référents (services ou fonctions) ayant habilitation ou garants du régime de délégation. * Communication en READ de la procédure à venir puis diffusion liste SIFAC et Référents habilités. * Effectuer une revue annuelle par ces référents des comptes ouverts aux Domaines et suppression le cas échéant.	1	Déc.-26	Disparition		Non commencée
Immobilisation Bâtiments / TRVX Programmation	R-IMMO-010	PPI: * Risque que le projet n'ait pas été recensé en amont du vote * que le PPI voté soit non conforme / budget non conforme	6	Prévoir une enveloppe de réserve suffisante sur le BAIM * Déprogrammation d'opérations financières pour permettre de pallier aux aléas.	2	en cours	Acceptation		Terminée
Immobilisation Bâtiments / TRVX Programmation	R-IMMO-011	Retard dans le départ d'investissement du projet du fait de la non anticipation avec impact en cascade sur le lancement des marchés de travaux	2	Améliorer la communication inter service pour mieux réguler l'utilisation des fonds types revues de projets avec chaque Chef de service trimestrielles.	3	en cours	Acceptation		Terminée

Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-012	Erreur sur la déclaration de TVA (Cf R-IMMO-020 de 2022)	8	Programmer une réunion avec l'ensemble des acteurs pour définir les secteurs de TVA applicables et le choix des enveloppes	2	mai.-26	Disparition		En cours
Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-013	* Le SCPA n'est pas informé de la répartition des parts de marché entre "titulaire et sous-traitant" à la signature des DC4. * Transmission des avenants au SCPA tardive. Ces 2 éléments génèrent un risque de dépassement de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle et de non soutenabilité.	8	* Utilisation de l'enveloppe de réserve ou réallocation de moyens (déprogrammation possible de projets au PPI) * Possibilité de ne pas faire de DC4 si litigieux.	2	en cours	Acceptation	70%	En cours
Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-014	Risque de devoir payer sur un Ordre de service alors que l'avenant n'est pas formalisé. Application CCAG Travaux. Risque RGP sur délégations de signature en cours Absence de financement	6	* Réunir l'ensemble des services pour normaliser le process des OS * Faire un contrôle de cohérence sur les délégations de signatures entre OS, FTM (fiches techniques modificatives) et devis. * Rédiger une procédure sur les éléments techniques liés aux OS, DC4 etc. à destination des services concernés	2	Déc.-26	Réduction		Non commencée
Immobilisation Bâtiments / TRVX Mise en service	R-IMMO-015	Cadre juridique définissant la date de mise en service permettant la prise en charge comptable des amortissements (date de la commission de sécurité ou date de la mise en service avec certificat admin ordonnateur ou fin de levée des réserves ayant également un impact sur la responsabilité juridique/matérielle de l'ordonnateur en tant qu'ERP)	9	Questionner la DAJU pour avoir un éclairage juridique sur les risques en cours et les incidences sur la gestion financière et matérielle * Rédiger une procédure claire	1	mai.-26	Disparition	50%	En cours
Immobilisation Bâtiments / TRVX 2.1 Si sinistre dans le cadre d'une garantie	R-IMMO-016	* Absence de remontée d'informations relatives à un éventuel sinistre pouvant entrer dans le cadre d'une garantie. * La procédure d'application des garanties biennales et décennales n'est pas systématiquement mise en oeuvre.	12	Rédiger une procédure pour mise en œuvre et application par la DDP et les chargés d'opérations. * formation des agents DDP pour répartitions des responsabilités occupants / propriétaires afin de cibler les resp. sinistres ou dégradations en matière de prise en charge financière ...	1	mai.-26	Réduction	30%	En cours
Immobilisation Bâtiments / TRVX	R-IMMO-017 hors atelier	Risque financier majeur si la continuité de service n'est pas assurée entre les MOE pour le suivi des procédures administratives/ techniques et réglementaires des travaux en cours	12	Sensibiliser et former les MOE aux impacts du non respect des procédures admin/ techniques Organiser les services pour permettre la continuité de service et le suivi des opérations techniques et financières.	1	déc.-25	Disparition		Non commencée
								Total actions terminées	3
								Total actions répertoriées	17
								% réalisation PA	18%

Légende de cotation du Plan d'actions voir mémo technique

Priorités du Plan d'action selon appréciation du risque résiduel

1 à 3	⇒ 3
4 à 8	⇒ 2
9 à 16	⇒ 1

*Appréciation du risque résiduel permettant de déterminer la priorisation du plan d'action

Criticité du risque * niveau de maitrise



ANNEXE 4

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

Cartographie des risques Processus Recettes

Version 2025

Mise à jour Mars 2025

Evaluée le 31 mars 2025

Date de révision prévue 2026

/ Criticité x AMR

Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Facteurs	Critère de qualité comptable & budgétaire	Evaluataion du risque inhérent ou brut						Appréciation du risque résiduel *(voir légende ci-dessous)	Recommandations		
					Impact									
					Fin.	Jur.	Ima.	Global	Proba.	Gravité ou criticité				
Recettes diverses Circuit classique	R-REC-001	Non respect du process "convention" auprès de la DAJL risque de perte d'informations ou imprécisions réglementaires (non recensement en CA de convention ou avenants). (cf. R-REC-001 de 2022)	Humains organisationnels	Exhaustivité	2	2	2	2	2	2	2	4	Hors DAR	
Recettes diverses Circuit classique	R-REC-002	Retards de titrage (parfois N+1) car absence de référence au bon de commande (cf. R-REC-010 de 2022)	Organisationnels externes	Exhaustivité Sincérité Rattachement	1	1	1	1	1	1	1	1		
Droits d'inscription	R-REC-003	Risque mauvaise complétude des dossiers Apogée, pratiques de saisie différentes, manque de formation des personnels en charge de la tâche.	Humains organisationnels formation	Exhaustivité Rattachement Sincérité Exactitude	2	1	2	2	1	1	3	3	Apogée = remontée des inscriptions en ligne issues de Parcoursup avec potentiellement des erreurs de saisie des étudiants.	
Droits d'inscription	R-REC-004	Haussse prévisionnelle du volume de droits différenciés 25-26 et des déclarations individuelles d'exonération potentiellement frauduleuses avec erreur dans le code déclaré ou pour la mauvaise raison	Humains / fraude	Exhaustivité Régularité	2	1	1	2	2	2	4	8	A analyser 2025 HORS LEAN	
Droits d'inscription	R-REC-005	Problème de fléchage des diplômes dans Apogée en cas de changement en cours d'année (info # admin et fin.) (cf. R-REC-013 de 2022)	Humains organisationnels formation	Exhaustivité Rattachement Sincérité Exactitude	1	1	2	2	1	1	3	3		
Droits d'inscription	R-REC-006	Lors des encassemements, la délibération autorisant l'encaissement et le tarif n'est pas toujours à jour / actualisée voire inexiste (vote tarifs = obligation annuelle)	Humains organisationnels	Régularité	2	2	2	2	2	2	3	6		
Droits d'inscription / Formation continue	R-REC-007	Lors des paiements des droits d'inscriptions ou des prestations de formation continue, risque de maniement de fonds publics sans avoir la qualité de mandataire (chèques)	Humains organisationnels formation	RGP régularité	2	4	1	4	3	4	4	16		
Droits d'inscription	R-REC-008	L'AC ou la DAF manque d'information sur les inscrits sur convention (sites délocalisés hors France) (cf. R-REC-019 de 2022)	Humains organisationnels	Exhaustivité Rattachement Sincérité Exactitude	2	1	3	3	1	2	3	6		
Droits d'inscription / Formation initiale - continue	R-REC-009	Anomalies dans la codification des étudiants de FOAD : des étudiants sous contrat sont inscrits en FI et non en FC dans Apogée avec émission de convention FI (non réglementaire car régime FC) entraînant l'absence de paiement de la cotisation CEVEC due au titre FI	Règlementaires organisationnels	Régularité Sincérité	3	2	3	3	3	3	4	12	Réunion de travail le 16/06	
Formation continue	R-REC-010	Les contrats ou conventions des apprenants ne font pas l'objet d'une relecture de la DAJL et ne sont pas harmonisés / plusieurs délais # qui coexistent rendant le suivi des dossiers et éventuels recours complexes en termes juridiques	Règlementaires organisationnels	Régularité	2	4	3	4	3	4	4	16		

Formation continue	R-REC-011	Les contrats ou conventions des apprenants peuvent contenir des erreurs concernant le tarif, le diplôme ou le client lors de la complétude par le gestionnaire	Règlementaires organisationnels	Régularité	2	2	3	3	2	3	4	12	
Formation continue	R-REC-012	Dans le courrier d'envoi des documents à retourner, absence de mention de délais de retour pour finaliser l'inscription. Risque de bloquer une place sur une formation (pas de LC) et risque de perte de financement car les coûts de formation ne sont pas acquittés par l'apprenant en l'absence de retour de contrat ou convention signé.	Humains Organisationnels	Exhaustivité Sincérité Exactitude	2	1	2	2	3	3	1	3	
Formation continue	R-REC-013	Problème de création de doublons dans la saisie SIFAC des comptes clients	Humains Organisationnels		1	1	1	1	2	1	1	1	
Formation continue	R-REC-014	Incohérence des dépôts dans le dossier partagé	Humains organisationnels		1	1	1	1	3	2	4	8	tous sauf FOAD
Formation continue	R-REC-015	Les commandes de vente, sont hors du délai contractuel fixé au contrat.	Humains organisationnels		2	3	3	3	2	3	4	12	10%
Formation continue	R-REC-016	L'actualisation des dossiers de suivi est très inégale selon les services (FCV2A, FOAD, TSM..) absence de maj / mauvaise complétude. Risque en termes d'exécution budgétaire et orga clôture comptable et opérations associées (cf. interim KPMG puis rédaction PCA/PAR)	Humains organisationnels	Sincérité Rattachement Exactitude	3	3	1	3	2	3	1	3	
Formation continue	R-REC-017	Risque de non transmission de la FA à l'apprenant et/ou son financeur et de perte ou retard encaissement.		Sincérité Rattachement Exactitude	2	2	3	3	2	3	3	9	
Formation continue	R-REC-018	Problème lors du dépôt de la FA sur la plateforme si le délai n'est pas respecté risque de perte de financement (PJ et délai du taux de réalisation)	Organisationnel Continuité Service		3	1	1	3	1	2	3	6	
Formation continue	R-REC-019	Impossibilité d'identifier le créancier lors des virements	Efficience des tâches et des organisations		1	1	1	1	2	1	4	4	
TA SOLTéA	R-REC-020	Risque de ne pas recevoir en fin d'exercice une recette de TA prévue au budget et dépensée si la dépense n'est pas conditionnée à la recette	Externe		1	1	1	1	2	1	4	4	PA Résolu
TA SOLTéA	R-REC-021	Risque d'imprécision quant aux modalités de titrage des recettes et dépenses en lien avec TA si non justificaton (voir réglementation instruction comptable. Mail JB 30/04/25)			1	1	1	1	4	2	4	8	PA Résolu

Légende de la cotation des risques voir mémo technique

Déclaratif Formule

Mesure de l'impact financier (Fin.)		
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4

Mesure de l'impact réglementaire / juridique (Jur.)	
Aucun	1
Significatif	2
Important	3
Critique	4

Mesure de l'impact d'image / service (Ima.)	
Aucun	1
Mitigé <i>Impact limité / uniquement en interne</i>	2
Mauvais <i>Impact interne et externe</i>	3
Très mauvais <i>Impact externe avec communication dégradée médias</i>	4

Mesure de la probabilité (Proba.)		
Évènement exceptionnel (une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100).	Faible	1
Évènement rare (une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100).	Modérée	2
Évènement possible (une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10).	Elevée	3
Évènement fréquent (plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux).	Forte	4

Priorité de traitement du risque (Gravité ou criticité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidiaire	2
Risque de niveau 1	Maîtrisé - Mineure	1

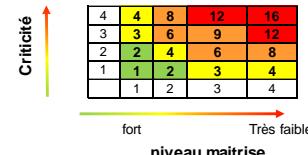
impact global =
valeur la + forte
des 3 impacts

formule gravité =
si global"proba entre 12 et 16 = 4
si global"proba entre 6 et 9 = 3
si global"proba entre 3 et 4 = 2
si global"proba inf ou egal 2 = 1

Niveau de maîtrise selon Actions Maîtrise du Risque (AMR)			3 levier
Dispositifs organisés, documentation existante dans une démarche qualité tout comme la traçabilité mise en œuvre, actualisée, évaluée	Fort	1	
Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	2	
Dispositifs existants ou partiels mais faiblement formalisés /documentés /contrôlés ou incomplets	Faible	3	
Aucun dispositif existant ou très partiels peu ou pas organisés, ni documentés ni tracés	Très faible	4	

*Appréciation du risque résiduel permettant de déterminer la priorisation du plan d'action

Criticité du risque * niveau de matrice



ANNEXE 5

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE		Plan d'actions CICB Processus Recettes							Mise à jour Juin 2025	
Version MARS 2025										
Priorité de traitement									Date d'évaluation	13/03/2025
1 Prioritaire									Date de validation	COPIL le
2 A traiter									Date de révision prévue	2026
3 Subsidiaire										09/12/2025
									Evaluation suivi	
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Appréciation du risque résiduel *(voir légende ci dessous)	Actions			Niveau de priorité	Date échéance prévue	Niveau de maîtrise attendu	% Avancement
Recettes diverses Circuit classique	R-REC-001	Non respect du process "convention" auprès de la DAJL risque de perte d'informations ou imprécisions réglementaires (non recensement en CA de convention ou avenants). (cf. R-REC-001 de 2022)	4	<ul style="list-style-type: none"> Refaire une information auprès des composantes sur le circuit et le suivi des conventions ou avenants en général. L'utilisation du parapluie électronique permet la réception directe de contrats ou conventions de la part d'établissements extérieurs. S'appuyer sur la liste de diffusion "décision.président" 			2	Sept. 25	Réduction	
Recettes diverses Circuit classique	R-REC-002	Retards de titrage (parfois N+1) car absence de référence au bon de commande (cf. R-REC-010 de 2022)	1	<ul style="list-style-type: none"> Saisir un référent bailleur dans toutes les conventions pour assurer le suivi admin et financier de façon systématique si possible. 			3	Nov.25	Acceptation	
Droits d'inscription	R-REC-003	Risque mauvaise complétude des dossiers Apogée, pratiques de saisie différentes, manque de formation des personnels en charge de la tâche.	3	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la coordination des chaînes d'inscription par thème et avec l'appui d'expert métier pour assurer un suivi avec un calendrier et date butoir. Formation imposée réalisée par la DEVE Rédaction et diffusion d' un Guide et large diffusion pour s'assurer des pratiques communes et mettre en exergue les points de vigilance (vacataires, turn overs...) OK Renforcer les contrôles à postériori le jour même de la saisie (Vérification par les vacataires et CTRL des pièces justificatives pour limiter les erreurs) idem CTRL lors des remontées SISE 			3	RS 25	Partage	60%
Droits d'inscription	R-REC-004	Hausse prévisionnelle du volume de droits différenciés 25-26 et des déclarations individuelles d'exonération potentiellement frauduleuses avec erreur dans le code déclaré ou pour la mauvaise raison	8	<p>Risque potentiel à évaluer en 2025-2026 suite au bilan DI</p> <p>Selon le volume (estimation environ 400 dossiers) et les cas faire une analyse et formaliser un plan d'action</p>			2	RS 2026	Réduction	

Droits d'inscription	R-REC-005	Problème de fléchage des diplômes dans Apogée en cas de changement en cours d'année (info # admin et fin.) (cf. R-REC-013 de 2022)	3	Contacter D. FERREIRA DEVE pour préciser des cas concrets et permettre une analyse puis proposer des actions de maîtrise et/ou solutions.	3		Réduction		Non commencée
Droits d'inscription	R-REC-006	Lors des encaissements, la délibération autorisant l'encaissement et le tarif n'est pas toujours à jour / actualisée voire inexistante (vote tarifs = obligation annuelle)	6	<ul style="list-style-type: none"> * La DAJL pourrait fixer un cadre / procédure pour le vote de ces tarifs sur l'ensemble des formations (EEDU, TSM etc.), pour l'ensemble des tarifs y compris maj. et définir un calendrier harmonisé (date, annualité etc.) * Proposer une délibération annuelle récapitulant l'ensemble des tarifs DI et frais de formation à défaut proposer un document uniformisé qui pourrait être proposé aux composantes pour harmonisation. * Un tableau de recensement (extraction Apogée 2025) permettrait un visuel et un suivi des tarifs recensés y compris pour ceux manquant à charge pour chaque composante de compléter les éléments le concernant et suivi DEVE. 	2		Réduction	40%	En cours
Droits d'inscription / Formation continue	R-REC-007	Lors des paiements des droits d'inscriptions ou des prestations de formation continue, risque de maniement de fonds publics sans avoir la qualité de mandataire (chèques)	16	<ul style="list-style-type: none"> * Sensibiliser les agents (RGP) et réaliser des conventions de mandat pour couvrir le risque. * Rédiger une procédure à l'attention des vacataires sur chaîne inscription (gest.scol?) et gest. Financiers voir EEDU, TSM, IEP... pour consignes. 	1		Disparition		Non commencée
Droits d'inscription	R-REC-008	L'AC ou la DAF manque d'information sur les inscrits sur convention (sites délocalisés hors France) (cf. R-REC-019 de 2022)	6	<p>Voir avec la DEVE:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Il est possible de faire une extraction Apogée à partir des saisies en dur "réalisées par la DEVE issues des tableaux excel qui lui sont transmis. 	2	nov.25	Réduction		Non commencée
Droits d'inscription / Formation initiale - continue	R-REC-009	Anomalies dans la codification des étudiants de FOAD : des étudiants sous contrat sont inscrits en FI et non en FC dans Apogée avec émission de convention FI (non réglementaire car régime FC) entraînant l'absence de paiement de la cotisation CEVEC due au titre FI	12	<p>La formation initiale ne doit pas donner lieu à conventionnement avec apprenant (réservé à certains types de publics) et à contrario FI = perception cotisation CEVEC. Hors cas prévus il convient de prévoir des conventions de formation continue avec possibilité d'adapter les tarifs aux modalités de financement (voir tarifs votés) ou statut de l'apprenant (salarié, chômeur etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Communiquer sur les possibilités d'éancier Apogée 	1	Sept.2026	Réduction		En cours
Formation continue	R-REC-010	Les contrats ou conventions des apprenants ne font pas l'objet d'une relecture de la DAJL et ne sont pas harmonisés / plusieurs délais # qui coexistent rendant le suivi des dossiers et éventuels recours complexes en termes juridiques	16	<ul style="list-style-type: none"> * Solliciter l'expertise DAJL pour uniformiser les contrats : visas, délai de retraction etc. (vente à distance selon délai de 10 à 14j...?) * Rédiger un MOP pour cadrer la procédure administrative de transmission (par mail avec AR, archivage etc.) en ayant déterminé à partir de quelle date courrent les délais, (signature de l'étudiant ou celle de l'ordre), apporter une mention claire opposable. 	1	Mars.26	Réduction		Non commencée

Formation continue	R-REC-011	Les contrats ou conventions des apprenants peuvent contenir des erreurs concernant le tarif, le diplôme ou le client lors de la complétude par le gestionnaire	12	* Assurer pour chaque composante de scol une veille réglementaire et une relecture des contrats de formation et solliciter la DAJL pour expertise. * Sensibiliser les gest. à l'importance des actes réglementaires transmis aux apprenants.	1	Sept. 25	Disparition		Non commencée
Formation continue	R-REC-012	Dans le courrier d'envoi des documents à retourner, absence de mention de délais de retour pour finaliser l'inscription. Risque de bloquer une place sur une formation (pas de LC) et risque de perte de financement car les coûts de formation ne sont pas acquittés par l'apprenant en l'absence de retour de contrat ou convention signé.	3	* Rédiger un MOP pour formaliser les opérations d'envoi privilégiant les mails pour tracer les AR et faciliter la mise en application des délais fixés.	3	Sept. 25	Disparition		Non commencée
Formation continue	R-REC-013	Problème de création de doublons dans la saisie SIFAC des comptes clients	1	Normer les créations de fiches et en faire une mention obligatoire et préalable à la création de la fiche. (améliorer la fiche) Effectuer une recherche par N° étudiant avant toute nouvelle création pour éviter les doubles saisies IDEML Sur Apogée	3	Sept. 25	Disparition		Non commencée
Formation continue	R-REC-014	Incohérence des dépôts dans le dossier partagé	8	* Demander expertise archiviste DAJL puis diffuser consignes. harmoniser les pratiques idem dans le suivi des factures Demander expertise archiviste DAJL puis diffuser consignes * Mettre en place un plan d'archivage, solliciter DAJL (E. LORIN)	2	01/11/2025	Réduction		Non commencée
Formation continue	R-REC-015	Les commandes de vente, sont hors du délai contractuel fixé au contrat.	12	voir risque supra pour indiquer les délais de retour imposés à l'apprenant R-REC-011. Revoir le syt. d'organisation à la source avec service de scol. à l'initiative du contrat et de son suivi.	1	Sept. 25	Disparition		Non commencée
Formation continue	R-REC-016	L'actualisation des dossiers de suivi est très inégale selon les services (FCV2A, FOAD, TSM...) absence de mèj / mauvaise complétude. Risque en termes d'exécution budgétaire et orga clôture comptable et opérations associées (cf. interim KPMG puis rédaction PCA/PAR)	3	* Sensibiliser les services à la complétude et actualisation des tableaux de suivi pour faciliter le suivi et les opérations à la clôture * Ajouter le suivi de l'ensemble des conventions (+ PRF) au tableau de suivi des formations.	3	Sept. 25	Réduction		En cours
Formation continue	R-REC-017	Risque de non transmission de la FA à l'apprenant et/ou son financeur et de perte ou retard encaissement.	9	Généraliser les envois par mail en AR et archivage des infos (impression pdf.)	1	Sept. 25	Disparition		Non commencée
Formation continue	R-REC-018	Problème lors du dépôt de la FA sur la plateforme si le délai n'est pas respecté risque de perte de financement (PJ et délai du taux de réalisation)	6	Le délai EDOF est de 3j pour déclarer la sortie par exemple voir les délais fixés par les autres plateformes OPCO. * Rédiger une procédure écrite dans chaque service pour assurer continuité de service (voir codes d'accès).	2	Sept. 25	Disparition		Non commencée
Formation continue	R-REC-019	Impossibilité d'identifier le créancier lors des virements	3	Normer les virements par le client en intégrant les consignes sur les conventions, contrat ou FA (virement portant mention du N° FA, Nom Prénom par exemple)	3	Sept. 25	Réduction		En cours

TA SOLTéA	R-REC-020	Risque de ne pas recevoir en fin d'exercice une recette de TA prévue au budget et dépensée si la dépense n'est pas conditionnée à la recette	6	Vérifier l'évolution de la réglementation avec la mise en place de SOLTéA et principe de prudence lors de la construction prévisionnelle budgétaire (reconduction N-1 acquis)	2	Sept. 25	Acceptation	60%	Terminée
TA SOLTéA	R-REC-021	Risque d'imprécision quant aux modalités de titrage des recettes et dépenses en lien avec TA si non justificaton (voir réglementation instruction comptable. Mail JB 30/04/25)	8	Mise en place coté ordo d'un suivi des dépenses sur la TA.(liées aux recettes encaissées)	2	Sept. 25	Disparition	100%	Terminée
								Total actions terminées	2
								Total actions répertoriées	21
								% réalisation PA	10%

ANNEXE 6

2.2 Agrégat des données budgétaires	R-BUD-013	Mauvaise compréhension ou non respect des directives de cadrage par les gestionnaires et correspondants financiers	Formation des personnels / organisationnels	Sincérité Exactitude Rattachement	3	1	2	3	1	2	3	6	
-------------------------------------	-----------	--	---	-----------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	--

Légende de la cotation des risques voir mémo technique

Déclaratif
Formule

Mesure de l'impact financier (Fin.)		
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4

Mesure de la probabilité (Proba.)		
Evènement exceptionnel (une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100).	Faible	1
Evènement rare (une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100).	Modérée	2
Evènement possible (une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10).	Elevée	3
Evènement fréquent (plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux).	Fort	4

impact global =
valeur la + forte
des 3 impacts

Mesure de l'impact réglementaire / juridique (Jur.)		
Aucun	1	
Significatif	2	
Important	3	
Critique	4	

Priorité de traitement du risque (Gravité ou criticité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidiare	2
Risque de niveau 1	Maîtrisé - Mineure	1

formule gravité =
si global*proba entre 12 et 16 = 4
si global*proba entre 6 et 9 = 3
si global*proba entre 3 et 4 = 2
si global*proba inf ou égal 2 = 1

Mesure de l'impact d'image / service (Ima.)		
Aucun	1	
Mitigé Impact limité / uniquement en interne	2	
Mauvais Impact interne et externe	3	

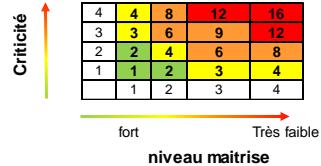
Très mauvais **Impact externe avec communication dégradée médias** 4

Niveau de maîtrise selon Actions Maîtrise du Risque (AMR)		
Dispositifs organisés, documentation existante dans une démarche qualité tout comme la traçabilité mise en œuvre, actualisée, évaluée	Fort	1
Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	2
Dispositifs existants ou partiel mais faiblement formalisés /documentés /contrôlés ou incomplets	Faible	3
Aucun dispositif existant ou très partiel peu ou pas organisés, ni documentés ni tracés	Très faible	4

3 leviers
Modification du rapport des valeurs inversé

*Appréciation du risque résiduel permettant de déterminer la priorisation du plan d'action

Criticité du risque * niveau de maîtrise



ANNEXE 7

 UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE		Plan d'actions CICB Lean BUDGET Version mai 2025							<i>Mise à jour juin.25</i>			
		Priorité de traitement										
		1	Prioritaire									
		2	A traiter									
		3	Subsidiare									
									Date d'évaluation	15/05/2025		
									Date de validation	COPIL le 06/10/2025 CA le		
									Date de révision prévue	2026 09/12/2025		
Evaluation suivie												
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Appréciation du risque résiduel *(voir légende ci dessous)	Actions	Niveau de priorité	Date échéance prévue	Niveau de maîtrise attendu	% Avancement	Suivi			
1. Définition orientation 1.1.1 Campagne emploi	R-BUD-001	Recensement non exhaustif des besoins en création de postes ou en vacataires	9	Déterminer un % prévisionnel pour alimenter le CFT permettant de faire face à l'imprévu	1	mai-26	Réduction		Non commencée			
1. Définition orientation 1.1.1 Campagne emploi	R-BUD-002	Une seule personne à la DEVE est en charge de transmettre ce document / les HCC pour améliorer l'analyse d'une année sur l'autre	4	* Proposer un MOP qui facilite l'adaptation par chaque composante des modalités de calcul avec un calendrier et une possible centralisation de l'information pour complétude. * Automatiser la requête à partir du SIAD avec aide de la CAP (cellule aide au pilotage) pour partie (hors modif maquettes formations)	2	mai-26	Réduction	30%	En cours			
1. Définition orientation 1.1.1 Campagne emploi	R-BUD-003	Absence d'évaluation du volume d'HCC sur la stratégie budgétaire (aucun indicateur permettant une analyse des impacts et influence sur arbitrages)	3	Définir des indicateurs pertinents et les mettre en œuvre	3	juillet-26	Réduction	30%	En cours			
2. Construction budgétaire	R-BUD-004	Construction prévisionnelle sans avoir le retour de la DRH sur les demandes transmises lors de la campagne d'emploi	2	Modifier le process pour permettre une transmission des informations plus large, inclure dans les destinataires les gestionnaires de composante	3	juillet-26	Partage		En cours			
2. Construction budgétaire	R-BUD-005	Difficulté à réaliser un prévisionnel budgétaire de la MS précis et sincère avec un risque de sur-évaluation des heures SAGHE (maquette HE non finalisée).	6	* Prévoir une enveloppe MS sur le CFT plus importante. * Evaluer l'opportunité d'établir une facturation intermédiaire (1er sept)	2	Déc.25	Réduction	20%	En cours			
2. Construction budgétaire	R-BUD-006	Pas ou peu de retours quant aux dialogues de gestion. Les retours de la DAR sont # des retours Labo	2	Concaténer les éléments fournis par les labos et les intégrer au dialogue de gestion de la DAR	3	juillet-26	Disparition		Non commencée			
2. Construction budgétaire	R-BUD-007	Prévision des boursiers remboursement N+1. Risque de ne pas avoir de disponible sur l'exercice N+1.	2	à la marge. Faire un rappel à la DEVE sur les dates limites de retour respect des calendriers.	3		Acceptation		Non commencée			

2. Construction budgétaire : "flux alternance"	R-BUD-008	Risque de mauvaise évaluation des recettes en l'absence du seul agent responsable en poste. (EEDU)	16	Proposer une procédure au sein de l'EEDU pour fournir les éléments de projection et modalités de calcul	1	Sept.-26	Disparition		Non commencée
2. Construction budgétaire	R-BUD-009	Risque que les marchés pluri-annuels ne soient pas prévus ou ne soient pas renouvelés lors construction BI	4	Dans le tableau des marchés pluri annuels une colonne indique déjà la fin ou non d'un marché pluriannuel.	2	Fév.-26	Réduction		Non commencée
2. Construction budgétaire 2.1 Elaboration CFT	R-BUD-010	Absence d'information sur les projets pris en charge par la DAR -CSP	3	Modifier le process et mettre la DAF dans la boucle des réunions de lancement des projets DAR-CSP A intégrer aux réunions trimestrielles DAF/DAR sur les actualités en cours.	3	Sept.-25	Disparition	60%	En cours
2.2 Agrégat des données budgétaires	R-BUD-011	Retard dans la transmission des maquettes du BI non respect des délais impartis ayant pour incidence un traitement dans l'urgence par la DAF	1	* Prévoir une contrainte de calendrier impérieuse imposant que sans retour après 2 relances, le BI N-1 est reconduit / ou pas de BR * Avancer le retroplanning pour permettre analyse DAF service budget et Directrice.	3	clôture 2025	Disparition		En cours
2.2 Agrégat des données budgétaires Elaboration Compte Financier	R-BUD-012	Dans chaque service une seule personne est en charge de la production des annexes BI idem pour les annexes du Compte Financier (postes techniques et risques de rupture continuité service en cas d'absence)	6	Rédiger une procédure dans chaque service pour la production documentaire liée à ces 2 étapes clé du budget : DAF, AC et RH (pas de procédure PPI pour la DAF)	2	Juin.26	Disparition		Non commencée
2.2 Agrégat des données budgétaires	R-BUD-013	Mauvaise compréhension ou non respect des directives de cadrage par les gestionnaires et correspondants financiers	6	<i>Mise en place d'une réunion des correspondants financiers entre la transmission de la lettre de cadrage aux COFI et le début de la saisie du budget initial incluant le service budget pour expliquer les enjeux et consignes dans le détail.</i> <i>Cela nécessite d'envoyer la lettre de cadrage à partir de la fin de saisie BR et début de saisie BI</i>	2	clôture 2025	Réduction		En cours
								Total actions terminées	0
								Total actions répertoriées	13
								% réalisation PA	0%

ANNEXE 8



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE**

Cartographie des risques MS / Contrôle de paye
Sous processus HCC

Version 2025

Sept.25
Validé en COPIL le
06.10.25

saisir
saisir
saisir
saisir

Impact
Gravité ou criticité
Actions de maîtrise
Appréciation du risque résiduel *(voir légende ci dessous)
Criticité x AMR

Fin.
Jur.
Ima.
Global
Proba.

Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Facteurs	Critère de qualité comptable & budgétaire	Evaluation du risque inhérent ou brut						saisir	saisir	saisir	saisir
					Fin.	Jur.	Ima.	Global	Proba.	Gravité ou criticité				
BUDGET - Orientation Campagne emploi.	Voir R-BUD-003	Absence d'évaluation du volume d'HCC sur la stratégie budgétaire (aucun indicateur permettant une analyse des impacts et influence sur arbitrages)			2	1	1	2	1	1	3	3	3	Définir des indicateurs pertinents et les mettre en œuvre
Pilotage Etablissement	R-MSHCC-001	Le volume d'HCC élevé sur le service des enseignants a un impact sur l'activité Recherche et le rayonnement de l'établissement par manque de temps dédié		Régularité	2	1	3	3	4	4	3	12		
HCC Pilotage	R-MSHCC-002	Le process d'élaboration du référentiel d'équivalence horaire propre à l'établissement n'est pas pleinement efficient car il n'intègre pas le pilotage financier des "mesures".	Organisationnels	Soutenabilité	2	1	1	2	3	3	4	12		
HCC Pilotage	R-MSHCC-003	Le référentiel actuel est trop dense et pas toujours compris = risque d'erreur de saisie ou d'oubli	Formation	Régularité	2	2	1	2	3	3	3	9		
HCC Pilotage	R-MSHCC-004	Système dérogatoire très important dû à un référentiel qui laisse une grande place à l'interprétation des mesures consignées.	Gouvernance Organisationnel	Régularité Soutenabilité	3	1	1	3	3	3	4	12		
HCC début année univ	R-MSHCC-005	Risque de recrutement de personnels extérieurs ayant des situations administratives irrégulières ne permettant pas le paiement des heures car la DRH n'est pas informée préalablement et ne peut pas vérifier les situations admin.	Organisationnels	Régularité	1	4	2	4	1	2	3	6		
HCC Prév début période	R-MSHCC-006	Nombre de vacataires trop élevé (doublement de la capacité d'ens.) entraînant un risque juridique lié aux modalités d'engagement. (CDD → CDI)	Gouvernance Pilotage	Régularité Soutenabilité	2	4	2	4	2	3	4	12		
HCC Prév début période	R-MSHCC-007	La vision prévisionnelle des heures d'ens. est disponible traditionnellement car en attente planification 2nd semestre	Calendrier		2	1	1	2	1	1	4	4		

HCC Prév début période	R-MSHCC-008	Lors de la déclaration des activités pédagogiques, risque d'erreur: nombre d'heures, identité du responsable ...	Humain	Régularité	1	1	2	2	1	1	1	1	
HCC Fin de période	R-MSHCC-009	En l'absence du seul agent en charge du pilotage des HCC au sein de la DEVE, il serait impossible de réaliser les exports et les contrôles associés. Impact sur la continuité de service.	Organisationnel	Rattachement Régularité	3	2	2	3	2	3	2	6	
HCC Fin de période	R-MSHCC-010	La remontée d'information n'est pas efficiente. Lorsque le service n'est pas assuré par l'enseignant l'info n'est pas toujours transmise (risque de double paiement).	Organisationnel	Rattachement	1	1	2	2	1	1	3	3	
HCC Fin de période	R-MSHCC-011	Lors de la vérification de cohérence entre heures réalisées / maquettes de formation, absence de traçabilité des contrôles réalisés par les gestionnaires.	Organisationnels Formation	Régularité	1	2	1	2	2	2	4	8	
HCC Fin de période	R-MSHCC-012	Les dérogations sont accordées pour justifier des heures qui sont effectivement réalisées et dues à l'enseignant. (dérogation après SF)	Organisationnel Pilotage du process	Régularité Soutenabilité	2	3	1	3	4	4	3	12	La dérogation devrait être sollicitée en amont avant réalisation
HCC hors Apogée	R-MSHCC-013	Des saisies manuelles sont réalisées hors Apogée = quel recensement, quel volume? Risque d'inexactitude dans le recensement du volume d'HCC réel.	Pilotage Organisation du process	Régularité Soutenabilité	3	1	1	3	2	3	1	3	Contrôle de supervision existants.
HCC Clôture	R-MSHCC-014	Le montant donné par la méthode de calcul des CAP HCC est nettement supérieur au volume financier effectivement mis en paiement en année N.	Organisationnels Formation	Sincérité Exhaustivité	4	3	1	4	1	2	3	6	Question à voir en réunion clôture KPMG

Légende de la cotation des risques voir mémo technique

Déclaratif
Formule

Mesure de l'impact financier (Fin.)		
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4

Mesure de l'impact réglementaire / juridique (Jur.)		
Aucun	1	
Significatif	2	
Important	3	
Critique	4	

Mesure de l'impact d'image / service (Ima.)		
Aucun	1	
Mitigé Impact limité / uniquement en interne	2	
Mauvais Impact interne et externe	3	
Très mauvais Impact externe avec communication dégradée médias	4	

Mesure de la probabilité (Proba.)		
Evènement exceptionnel (une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100).	Faible	1
Evènement rare (une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100).	Modérée	2
Evènement possible (une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10).	Elevée	3
Evènement fréquent (plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux).	Forte	4

Priorité de traitement du risque (Gravité ou criticité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidiare	2
Risque de niveau 1	Maîtrisé - Mineure	1

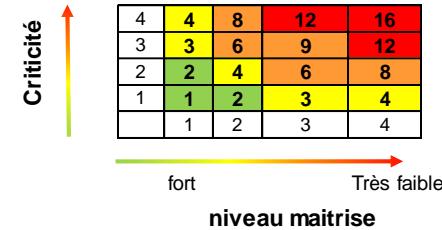
impact global =
valeur la + forte
des 3 impacts

formule gravité =
si global*proba entre 12 et 16 = 4
si global*proba entre 6 et 9 = 3
si global*proba entre 3 et 4 = 2
si global*proba inf ou égal 2 = 1

Niveau de maîtrise selon Actions Maîtrise du Risque (AMR)			3 leviers
<i>Dispositifs organisés, documentation existante dans une démarche qualité tout comme la traçabilité mise en œuvre, actualisée, évaluée</i>	Fort	1	
Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	2	
Dispositifs existants <i>ou partiels</i> mais faiblement formalisés /documentés /contrôlés <i>ou incomplets</i>	Faible	3	
Aucun dispositif existant <i>ou très partiels peu ou pas organisés, ni documentés ni tracés</i>	Très faible	4	

*Appréciation du risque résiduel permettant de déterminer la priorisation du plan d'action

Criticité du risque * niveau de maîtrise



ANNEXE 9

 UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE		Plan d'actions CICB Heures de cours complémentaires Atelier Lean 2025							<i>Elaboration Sept.25</i> <i>Validé en COPIL le 06.10.25</i>	
									Date d'évaluation	date de l'atelier LEAN
									Date de validation	COPIL le
									Date de révision prévue	juin-26
									Evaluation suivi	
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Appréciation du risque résiduel *(voir légende ci dessous)	Actions	Niveau de priorité	Date échéance prévue	Niveau de maîtrise attendu	% Avancement	Suivi	
BUDGET - Orientation Campagne emploi.	Voir R-BUD-003	Absence d'évaluation du volume d'HCC sur la stratégie budgétaire (aucun indicateur permettant une analyse des impacts et influence sur arbitrages)	3	Définir des indicateurs pertinents et les mettre en œuvre	3	juillet-26	Réduction	30%	En cours	
Pilotage Etablissement	R-MSHCC-001	Le volume d'HCC élevé sur le service des enseignants a un impact sur l'activité Recherche et le rayonnement de l'établissement par manque de temps dédié	12	Réduction du plafond d'HCC	1		Disparition		Non commencée	
HCC Pilotage	R-MSHCC-002	Le process d'élaboration du référentiel d'équivalence horaire propre à l'établissement n'est pas pleinement efficient car il n'intègre pas le pilotage financier des "mesures".	12	Mettre plus de transversalité dans la construction de ce référentiel annuel et associer la DAF (Cdg), le service de contrôle de gestion social DRH et la DEVE pour analyse des impacts financiers à associer au GT	1	sept.-26	Acceptation		Non commencée	
HCC Pilotage	R-MSHCC-003	Le référentiel actuel est trop dense et pas toujours compris = risque d'erreur de saisie ou d'oubli	9	* GT effectif RS26 pour réviser le contenu (explicite, pédagogique et compréhensible par l'ensemble des acteurs) * Revoir les modalités d'attribution des "responsabilités" ou assimilé.	1	sept.-26	Réduction		Non commencée	
HCC Pilotage	R-MSHCC-004	Système dérogatoire très important dû à un référentiel qui laisse une grande place à l'interprétation des mesures consignées.	12	* Voir supra * Appliquer la réglementation imposant l'information/vote du "service prévisionnel de chaque enseignant" par l'organe exécutif de la compo; * une fois vote/ info (par organe délib) le "service prévisionnel des ens." doit être transmis à la DRH /BHE pour suivi des contrôles;	1	sept.-26	Réduction		Non commencée	

HCC début année univ	R-MSHCC-005	Risque de recrutement de personnels extérieurs ayant des situations administratives irrégulières ne permettant pas le paiement des heures car la DRH n'est pas informée préalablement et ne peut pas vérifier les situations admin.	6	Avancer le calendrier de recrutement et modéliser des fiches pratiques "inter-services" pour clarifier les acteurs en responsabilité et leur périmètre *Communiquer et diffuser pour sensibiliser.	2	sept.-26	Disparition		Non commencée
HCC Prév début période	R-MSHCC-006	Nombre de vacataires trop élevé (doublement de la capacité d'ens.) entraînant un risque juridique lié aux modalités d'engagement. (CDD à CDI)	12	* Analyser les données en "N" pour pouvoir adapter en conséquences l'offre de formation N+1 * Continuer de sensibiliser la Gouvernance sur la nécessaire adaptation de l'offre de formation. * Solliciter la DAJL sur ces questions et l'impact éventuel sur des recours TA potentiels.(acceptation ou non du risque)	1	sept.-26	Réduction		Non commencée
HCC Prév début période	R-MSHCC-007	La vision prévisionnelle des heures d'ens. est disponible traditionnellement car en attente planification 2nd semestre	4	<i>idem</i>	2		Acceptation		Non commencée
HCC Prév début période	R-MSHCC-008	Lors de la déclaration des activités pédagogiques, risque d'erreur: nombre d'heures, identité du responsable ...	1	* Uniformiser le process de déclaration et assurer en suivant la diffusion et communication. * <i>Application de la réglementation en vigueur et vote annuel de la liste nominative avec montant cf. Article 2 du décret de 1999 (modifié par décret 2025-806 du 13/08/25)</i> <i>Transmission au Recteur de région aca (article 4)</i>	3	sept.-26	Disparition		Non commencée
HCC Fin de période	R-MSHCC-009	En l'absence du seul agent en charge du pilotage des HCC au sein de la DEVE, il serait impossible de réaliser les exports et les contrôles associés. Impact sur la continuité de service.	6	Mettre en œuvre l'automatisation de l'export, responsabiliser et déléguer les contrôles aux différentes structures (requête BO de la DSI) * Rediffuser la documentation existante et s'assurer qu'elle est compréhensible par tous.	2	mars.-26	Disparition		Non commencée
HCC Fin de période	R-MSHCC-010	La remontée d'information n'est pas efficiente. Lorsque le service n'est pas assuré par l'enseignant l'info n'est pas toujours transmise (risque de double paiement).	3	* Diffuser ou rédiger un MOP clarifiant la procédure de transmission des infos ou autre modalité de circulat° info (ADE n'est plus un indicateur fiable cf. hybridation, distanciel, co-enseignement etc.) (logigramme ?) *Voir s'il existe un livret d'accueil pour les nouveaux enseignants (à formaliser le cas échéant).	3	mars.-26	Acceptation		Non commencée
HCC Fin de période	R-MSHCC-011	Lors de la vérification de cohérence entre heures réalisées / maquettes de formation, absence de traçabilité des contrôles réalisés par les gestionnaires.	8	* Sensibiliser les personnels à l'obligation de traçabilité, sécurisation du process et obligation d'archivage. * Voir archiviste pour support et mise en place plan d'archivage ou formations internes de sensibilisation	2	janv.-26	Disparition		Non commencée

HCC Fin de période	R-MSHCC-012	Les dérogations sont accordées pour justifier des heures qui sont effectivement réalisées et dues à l'enseignant. (dérogation après SF)	12	*Renforcer la diffusion du Référentiel ainsi que de la note de cadrage avec pour objectif ↳ 20% volume HCC * Communiquer sur la nécessaire baisse du volume d'HCC et de l'existence d'un système dérogatoire exceptionnel et encadré.	1	mars.-26	Réduction		Non commencée
HCC hors Apogée	R-MSHCC-013	Des saisies manuelles sont réalisées hors Apogée = quel recensement, quel volume? Risque d'inexactitude dans le recensement du volume d'HCC réel.	3	Tracer l'OFN pour affiner le pilotage des HCC et indicateurs had hoc.	3	déc.-25	Disparition		Non commencée
HCC Clôture	R-MSHCC-014	Le montant donné par la méthode de calcul des CAP HCC est nettement supérieur au volume financier effectivement mis en paiement en année N.	6	* Réunir un GT (début 2026) pour travailler à la constitution des CAP: suivi, codification paye, année civile # année universitaire Saghe. (mail CG du 22/07/25) Quels impacts? Rédiger des MOP. * Point règlementation à affiner et voir en réunion de clôture 2025 KPMG	2	janv.26	Disparition		Non commencée
								Total actions terminées	1
								Total actions répertoriées	10
								% réalisation PA	10%

ANNEXE 10

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE		Cartographie des risques MASSE SALARIALE - CONTRÔLE DE LA PAIE										le 04/04/24 réunion restitution	
Version Février 2024												Date de révision	mai-25
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Facteurs	Critère de qualité comptable & budgétaire	Appréciation du risque inhérent ou brut						Niveau de maîtrise	Recommandations	
					Impact	Fin.	Jur.	Ima.	Global	Proba.	Gravité		
Pilotage Masse salariale	R-RH-001	Expression par un service ou composante d'un besoin RH non anticipé lors de la campagne d'emploi	Organisationnel besoin non anticipé	Soutenabilité	3	1	1	3	3	3	3	4	* Sensibiliser les services et Directeurs de composante à la nécessaire prévision exhaustive des besoins lors de la campagne d'emploi et dialogues de gestion. * Définir un cadre pour les services n'ayant pas de budget propre.
Gestion administrative courante ENS CTN	R-RH-002	Recrutement effectués directement par les services sans solliciter l'expertise RH des services pour les ens. Chercheurs CTN	Organisationnel	Régularité	1	3	2	3	1	2	2	1	* Associer systématiquement les services RH aux recrutements transmision et filtrage des CV participation aux entretiens... en s'assurant de la régularité des situations admin préalables. * Création d'un service recrutement.
Gestion administrative courante	Nouveau risque R-RH-002BIS	En cas de détachement d'un personnel le délai réglementaire de 3 mois n'est pas toujours respecté	Défaillance organisationnelle	Régularité	1	3	2	3	2	3	3	2	
Gestion administrative courante	R-RH-003	Retard et délais de transmission importants avec les services externes UTC	Défaillance organisationnelle	Rattachement	1	1	2	2	3	3	3	3	Sensibiliser les services à la nécessaire complétude des pièces pour un paiement M sinon risque de retard de prise en charge.
Gestion administrative courante	R-RH-004	Risque d'erreur sur les pièces transmises et incidences financières	Manque de temps et contrôles imparfaits	Exactitude Exhaustivité Régularité	1	3	1	3	3	3	3	4	*Tracer les contrôles: auto-contrôles, contrôles croisés et hiérarchiques (chef de pôle) *Relire les CR de mouvement paie de façon régulière (hebdo ou bimensuelle) pour limiter les risques et le nombre d'erreur.
Gestion administrative courante	R-RH-005	Absence de renouvellement de contrat alors que l'agent travaille	Défaillance organisationnelle	Régularité Exactitude Soutenabilité	2	2	1	2	2	2	2	3	Faire un suivi assidu par échéancier mensuel des agents en fin de contrat pour anticiper une éventuelle relance auprès des services.
Gestion administrative courante BIATSS non titulaires	R-RH-006	Erreur dans la rédaction du contrat: motif, article juridique, mauvais centre de coût, DF et plafond erroné	Défaillance organisationnelle	Régularité Exactitude Soutenabilité	2	1	2	2	1	1	1	4	Mettre en place Adulact sur toutes les populations (nouveaux contrats et renouvellements) accentuer les contrôles à postériori
Gestion administrative courante BIATSS non titulaires	R-RH-007	Besoin en vacataires non anticipé dans la campagne d'emploi.	Défaillance organisationnelle	Régularité Exactitude Soutenabilité	3	3	2	3	2	3	2	2	Inclure les besoins en vacataires dans le dialogue de gestion et étendre Adulact aux vacataires
Gestion administrative courante BIATSS non titulaires	R-RH-008	Contrats étudiants transmis sans date ou non signés, relevés d'heures non transmis dans les temps	Défaillance organisationnelle	Exactitude Exhaustivité	1	2	2	2	2	2	2	3	Sensibiliser les services et multiplier les canaux de communication

Gestion administrative courante	R-RH-009	Négociations liées aux rémunérations en augmentation par rapport aux budgets prévisionnels	Défaillance organisationnelle	Soutenabilité	2	1	1	2	3	3	3	* Poursuivre le process Adullact pour les modifications de contrat. * Formaliser une procédure écrite de la démarche de négociation * Pour les enseignants associer les services RH au processus de recrutement et négociation de manière formelle.
Gestion administrative courante	R-RH-010	Absence de délégation de signature du Président	Défaillance organisationnelle	Régularité	1	3	1	3	4	4	3	Améliorer le circuit de signature du Président, signature électronique...
Gestion administrative Enseignants titulaires	R-RH-011	Classement ayant un risque financier avec rétro-activité avec impact N+1 parfois	Modalités règlementaires	Soutenabilité Sincérité Rattachement	3	2	3	3	1	1	3	Organiser un circuit d'information permettant un suivi détaillé de la masse salariale pour s'assurer de la disponibilité des crédits et leur impact budgétaire et comptable.
Enseignants contractuels	R-RH-012	Gestion prévisionnelle et de pilotage MS difficiles à effectuer du fait de la charge de travail entre sept et décembre	Défaillance organisationnelle	Soutenabilité	3	2	2	3	4	4	2	Planification des tâches et priorisation des missions afin d'informer dans un délai satisfaisant la DRH.
Gestion administrative courante	R-RH-013	Cadre réglementaire avec mise à jour tardive dans SIHAM, décalage des trames locales utilisées par les agents avec les patchs SIHAM	Défaillance SI	Régularité Exactitude Soutenabilité	3	2	1	3	3	3	3	*Contrôle assidu du chef de service concernant le cadre réglementaire: visas, articles. *Communication systématique des versions Siham aux services RH.
Mesures exceptionnelles nationales	R-RH-014	Travail souvent dans l'urgence (entre le temps politique et les moyens administratifs / techniques à déployer pour appliquer). Risque d'imprécisions réglementaires et d'un traitement manuel des données	Non connaissance des changements réglementaires, Mise à jour tardive des SI	Régularité Exactitude Soutenabilité	3	1	1	3	4	4	3	*Veille juridique DRH à développer sur la partie administrative déjà bien efficiente grâce à un réseau SCP existant. *Renforcer la traçabilité des contrôles de 1er et 2nd niveau
Mesures exceptionnelles nationales	R-RH-015	Demande d'application de mesures nationales exceptionnelles dans un délai très court mettant les services en tension	Modalités règlementaires	Régularité Soutenabilité Exactitude	2	3	3	3	1	2	4	Diffuser une communication à destination des personnels (délais, difficultés...) pour permettre aux services de traiter l'urgence
Mesures exceptionnelles locales	R-RH-016	Décision de mesures exceptionnelles par la Gouvernance, avec association tardive des services supports	Défaillance organisationnelle	Régularité Soutenabilité Exactitude	3	3	2	3	1	2	3	Apprécier la demande de la Gouvernance en s'assurant de la faisabilité et du cadre réglementaire à appliquer.
Paie	R-RH-017	Absence d'un même listing de contrôle de paie entre le service de contrôle de paie et l'AC	Organisationnel	Exactitude Exhaustivité Régularité	2	1	1	2	4	3	4	Mise à disposition du bon listing de contrôle sur l'espace partagé ainsi qu'une restitution des requêtes de l'AMUE à l'AC
Paie	R-RH-018	Classement des pièces avec risque de double paiement et incompatibilité réglementaire pour un même agent ayant des codes de gestion différents	Défaillance organisationnelle	Exactitude Exhaustivité Régularité	1	1	2	2	1	1	3	Etude d'une solution technique (DSI) permettant un classement par ordre alphabétique et une relecture par agent et non pas code de gestion.

Paie	R-RH-019	Absence de pièce justificative ou pièce fournie non signée	Défaillance organisationnelle	Exactitude Exhaustivité Régularité	1 3 1 3 3 3 3	Mettre en place un système de signature électronique et s'assurer de fournir systématiquement une pièce à l'appui de chaque mouvement de paie en renforçant les contrôles de 1er niveau
Paie	R-RH-020	Service de deux personnes à l'Agence comptable dont seulement une experte paie nécessaire à l'assistance de la DRH	Défaillance organisationnelle	Régularité Exactitude	4 3 1 4 3 4 2	Renforcer les compétences réglementaires de la gestionnaire du service
Paie	R-RH-021	Volume de trop perçus en forte augmentation	Défaillance organisationnelle	Exactitude Sincérité	2 1 1 2 2 2 4	Transmettre à la DRH le tableau de suivi des différentes typologies de TP permettant d'analyser les causes et déterminer un plan d'action
Paie	Nouveau risque R-RH-022	Risque de non disponibilité des crédits sur la paie de décembre (délais clôture et aléas de paie)	Défaillance organisationnelle	Exactitude Sincérité	2 1 1 2 3 3 3	

Lengende de la cotation des risques

Mesure de l'impact financier (Fin.)		
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4

Mesure de l'impact juridique (Jur.)		
Aucun	1	
Significatif	2	
Important	3	
Critique	4	

Mesure de l'impact d'image (Ima.)		
Aucun	1	
Mitigé	2	
Mauvais	3	
Très mauvais	4	

Mesure de la probabilité (Proba.)		
Evènement exceptionnel (une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100).	Faible	1
Evènement rare (une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100).	Modérée	2
Evènement possible (une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10).	Elevée	3
Evènement fréquent (plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux).	Forte	4

Priorité de traitement du risque (Gravité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidiaire	2
Risque de niveau 1	Maîtrisé	1

Niveau de maîtrise du risque		
Dispositifs existants - formalisés / documentés / supervisés / évalués.	Fort	4
Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	3
Dispositifs existants mais faiblement formalisés / documentés / contrôlés.	Faible	2
Aucun dispositif existant	Très faible	1

impact global =
valeur la + forte
des 3 impacts

formule gravité =
si global*proba entre 12 et 16 = 4
si global*proba entre 6 et 9 = 3
si global*proba entre 3 et 4 = 2
si global*proba inf ou égal 2 = 1

Déclaratif
Formule

ANNEXE 11

		Plan d'actions CICB Masse salariale et contrôle de la paie Version 2024						Mise à jour Fev-25 Mai -25	
								le 13 février 2024 COPIL le 06/10/2025 CA le 09/12/25 Révision le 13/05/25	
								Evaluation suivi	
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Gravité du risque	Actions	Niveau de priorité	Échéance prévue	Niveau de maîtrise attendu	% Avancement	Suivi
Pilotage Masse salariale	R-RH-001	Expression par un service ou composante d'un besoin RH non anticipé lors de la campagne d'emploi	3	<ul style="list-style-type: none"> * Sensibiliser les services et Directeurs de composante à la nécessaire prévision* exhaustive des besoins lors de la campagne d'emploi et dialogues de gestion. * Définir un cadre pour les services n'ayant pas de budget propre. 	1	oct-25	Réduction	60%	En cours
Gestion administrative courante ENS CTN	R-RH-002	Recrutement effectués directement par les services sans solliciter l'expertise RH des services pour les ens. Chercheurs CTN	2	<ul style="list-style-type: none"> * Définir un cadre pour les services n'ayant pas de budget propre. 	2	janv.-25	Disparition		Non commencée
Gestion administrative courante	Nouveau risque R-RH-002BIS	En cas de détachement d'un personnel le délai réglementaire de 3 mois n'est pas toujours respecté	3	<ul style="list-style-type: none"> Informer les services qui recrutent des obligations légales en termes de délais de détachement et/ ou renouvellement préalablement à tout recrutement * Associer aux processus de recrutement les services RH (cf. PA-R-RH-009) 	1	janv.-26	Disparition		Non commencée
Gestion administrative courante	R-RH-003	Retard et délais de transmission importants avec les services externes UTC	3	Sensibiliser les services à la nécessaire complétude des pièces pour un paiement M sinon risque de retard de prise en charge.	1	juin.-25	Réduction		En cours
Gestion administrative courante	R-RH-004	Risque d'erreur sur les pièces transmises et incidences financières	3	<ul style="list-style-type: none"> *Tracer les contrôles: auto-contrôles, contrôles croisés et hiérarchiques (chef de pôle) *Relire les CR de mouvement paie de façon régulière (hebdo ou bimensuelle) pour limiter les risques et le nombre d'erreur. 	1	sept-25	Réduction		En cours

Gestion administrative courante	R-RH-005	Absence de renouvellement de contrat alors que l'agent travaille	2	Faire un suivi assidu par échéancier mensuel des agents en fin de contrat pour anticiper une éventuelle relance auprès des services.	2	janv.-25	Disparition		Non commencée
Gestion administrative courante BIATSS non titulaires	R-RH-006	Erreur dans la rédaction du contrat: motif, article juridique, mauvais centre de coût, DF et plafond erroné	1	Mettre en place Adullact sur toutes les populations (nvx contrats et renouvellements) accentuer les contrôles à postérieur	3	juin.-25	Réduction		En cours
Gestion administrative courante BIATSS non titulaires	R-RH-007	Besoin en vacataires non anticipé dans la campagne d'emploi.	3	Inclure les besoins en vacataires dans le dialogue de gestion et étendre Adullact aux vacataires	1	juin.-25	Réduction	40%	En cours
Gestion administrative courante BIATSS non titulaires	R-RH-008	Contrats étudiants transmis sans date ou non signés, relevés d'heures non transmis dans les temps	2	Sensibiliser les services et multiplier les canaux de communication	2	juin.-25	Disparition		Non commencée
Gestion administrative courante	R-RH-009	Négociations liées aux rémunérations en augmentation par rapport aux budgets prévisionnels	3	* Poursuivre le process Adullact pour les modifications de contrat. * Formaliser une procédure écrite de la démarche de négociation * Pour les enseignants associer les services RH au processus de recrutement et négociation de manière formelle.	1	juin.-25	Réduction	40%	En cours
Gestion administrative courante	R-RH-010	Absence de délégation de signature du Président	4	Améliorer le circuit de signature du Président, signature électronique...	1	sept-25	Réduction		Non commencée
Gestion administrative courante Enseignants titulaires	R-RH-011	Classement ayant un risque financier avec rétro-activité avec impact N+1 parfois	1	Organiser un circuit d'information permettant un suivi détaillé de la masse salariale pour s'assurer de la disponibilité des crédits et leur impact budgétaire et comptable.	3	juin.-25	Réduction		En cours
Enseignants contractuels	R-RH-012	Gestion prévisionnelle et de pilotage MS difficiles à effectuer du fait de la charge de travail entre sept et décembre	4	Planification des tâches et priorisation des missions afin d'informer dans un délai satisfaisant la DRH.	1	sept-25	Disparition		Non commencée
Gestion administrative courante	R-RH-013	Cadre réglementaire avec mise à jour tardive dans SIHAM, décalage des trames locales utilisées par les agents avec les patchs SIHAM	3	*Contrôle assidu du chef de service concernant le cadre réglementaire: visas, articles. *Communication systématique des versions Siham aux services RH.	1	sept-25	Réduction		Non commencée

Enseignants contractuels	R-RH-012	Gestion prévisionnelle et de pilotage MS difficiles à effectuer du fait de la charge de travail entre sept et décembre	4	Planification des tâches et priorisation des missions afin d'informer dans un délai satisfaisant la DRH.	1	sept-25	Disparition		Non commencée
Gestion administrative courante	R-RH-013	Cadre réglementaire avec mise à jour tardive dans SIHAM, décalage des trames locales utilisées par les agents avec les patchs SIHAM	3	*Contrôle assidu du chef de service concernant le cadre réglementaire: visas, articles. *Communication systématique des versions Siham aux services RH.	1	sept-25	Réduction		Non commencée
Mesures exceptionnelles nationales	R-RH-014	Travail souvent dans l'urgence (entre le temps politique et les moyens administratifs / techniques à déployer pour appliquer). Risque d'imprécisions réglementaires et d'un traitement manuel des données	4	*Veille juridique DRH à développer sur la partie administrative déjà bien efficiente grâce à un réseau SCP existant. *Renforcer la traçabilité des contrôles de 1er et 2nd niveau	1	sept-25	Réduction	70%	En cours
Mesures exceptionnelles nationales	R-RH-015	Demande d'application de mesures nationales exceptionnelles dans un délai très court mettant les services en tension	2	Diffuser une communication à destination des personnels (délais, difficultés...) pour permettre aux services de traiter l'urgence	2	juin.-24	Réduction	100%	Terminée
Mesures exceptionnelles locales	R-RH-016	Décision de mesures exceptionnelles par la Gouvernance, avec association tardive des services supports	2	Apprécier la demande de la Gouvernance en s'assurant de la faisabilité et du cadre réglementaire à appliquer.	2	janv.-25			En cours
Paie	R-RH-017	Absence d'un même listing de contrôle de paie entre le service de contrôle de paie et l'AC	3	Mise à disposition du bon listing de contrôle sur l'espace partagé ainsi qu'une restitution des requêtes de l'AMUE à l'AC	1	juin.-24	Acceptation	100%	Terminée
Paie	R-RH-018	Classement des pièces avec risque de double paiement et incompatibilité réglementaire pour un même agent ayant des codes de gestion différents	1	Etude d'une solution technique (DSI) permettant un classement par ordre alphabétique et une relecture par agent et non pas code de gestion.	3	mai.-25			Non commencée
Paie	R-RH-019	Absence de pièce justificative ou pièce fournie non signée	3	Mettre en place un système de signature électronique et s'assurer de fournir systématiquement une pièce à l'appui de chaque mouvement de paie en renforçant les contrôles de 1er niveau	1	sept-25	Disparition	50%	En cours

Paie	R-RH-020	Service de deux personnes à l'Agence comptable dont seulement une experte paie nécessaire à l'assistance de la DRH	4	Renforcer les compétences réglementaires de la gestionnaire du service	1	janv.-25	Disparition	80%	En cours
Paie	R-RH-021	Volume de trop perçus en forte augmentation	2	Transmettre à la DRH le tableau de suivi des différentes typologies de TP permettant d'analyser les causes et déterminer un plan d'action	2	déc.-25			En cours
Paie	Nouveau risque R-RH-022	Risque de non disponibilité des crédits sur la paie de décembre (délais clôture et aléas de paie)	3	Délais de calendrier ne permettant pas une intégration de la paie plus tôt. * Affiner les projections en terme de pilotage de la MS * Décaler et anticiper certains éléments variables de paie (types primes) si réglementation possible pour limiter les risques de non soutenabilité et l'impact sur le CFT	1	déc.-25	Acceptation		En cours
						Total actions terminées	2		
						Total actions répertoriées	23		
						% réalisation PA	9%		

Lengende de la cotation des priorités au plan d'action

Formule de calcul pour déterminer le niveau de priorité:

Reprise de l'indicateur de Gravité du risque de la cartographie des risques

si l'indicateur de gravité = 4 ou 3 alors priorité 1
si gravité = 2 alors priorité 2

ANNEXE 12

 <p>Cartographie des risques CONTRATS RECHERCHE</p> <p>Version 27 Février 2024</p>													Mise à jour le 04/04/24 réunion restitution	
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Facteurs	Critère de qualité comptable & budgétaire	Appréciation du risque inhérent ou brut						Date de révision	30/06/2025		
					Impact		Fin.	Jur.	Ima.	Global	Proba.	Gravité	Niveau de maîtrise	
Montage de projet	R-RECH-01	Signature d'un contrat de recherche ou convention n'ayant pas fait l'objet d'une étude approfondie préalable des services administratifs (DAR SPV)	Défaillance organisationnelle	Soutenabilité Régularité	1	1	1	1	1	1	1	1	3	Sensibiliser le Cabinet, le Président, les porteurs de projets, des risques juridiques et financiers si la DAR n'est pas consultée avant la signature d'un contrat ou d'une convention
Montage des conventions	R-RECH-01bis	Reception d'un virement sur le compte établissement sans information préalable de l'ordonnateur ni document probant permettant de définir un quelconque cadrage.	Défaillance organisationnelle	Régularité Imputation Rattachement	1	3	1	3	2	3	3	1		Voir avoir DAJi la question de l'engagement juridique d'un titrage sans accord cadre. Et comment communiquer l'info aux gestionnaires. Prise de contact CNRS pour avancer.
Projets hybrides Formation/Recherche	R-RECH-02	Dans le montage financier/admi puis l'execution du projet, le process "Projets hybrides" n'est pas décrit. Risque de perte de financement, d'erreurs... Problème dans l'execution et justification de la convention auprès de l'AC et du bailleur	Défaillance organisationnelle	Exactitude Exhaustivité Régularité	3	2	2	3	2	3	3	1		Désignation par la Gouvernance d'un "référent Contrats formation" puis réalisation d'un atelier Lean management pour formaliser un OFN, une procédure....
Recrutement RH	R-RECH-03	Problème lors du recrutement d'un doctorant ou d'un post doctorant qui ne remplira pas les conditions administratives (inscription dans une école doctorale, papiers en règle etc....)	Défaillance organisationnelle	Régularité Exactitude	2	3	3	3	2	3	3	2		
Recrutement RH	R-RECH-03 bis Nouveau risque	Risque d'atteinte à l'intégrité scientifique (déontologie et éthique...) par un enseignant chercheur.		Régularité	2	3	3	3	4	4	4	1		..\17- Risques élargis\Intégrité scientifique\LettreCirculaireIntegriteScientifique.pdf
Recrutement RH	R-RECH-03 ter Nouveau risque	PB recrutement d'un doctorant sans convention et sans PJ voir si autres cas possibles	Défaillance organisationnelle	Régularité Soutenabilité Sincérité	2	3	3	3	4	4	4	1		
Recrutement RH	R-RECH-04	Décalage entre l'année de référence de paiement des primes et l'année de versement dû au décalage de la paie	Décalage paies rapprochées en fin d'exercice	Sincérité Annualité	1	1	1	1	1	1	1	3		
Suivi et execution de la convention	R-RECH-05	Les crédits alloués aux frais de gestion sont dépensés, le budget prévisionnel n'est pas suffisant pour prendre en charge les frais de gestion par ex: mesure nationale non anticipée (type revalorisation indiciaire...)	Manque de formation des personnels, éléments extérieurs non maîtrisés.	Exhaustivité, Soutenabilité Sincérité	2	1	2	2	2	2	2	2		Responsabiliser les gestionnaires de labo à l'importance du budget prévisionnel principe sincérité et exhaustivité A la clôture si le delta est négatif l'écart sera supporté par l'unité de Recherche

Suivi et execution de la convention	R-RECH-06	Sous IXBUS problème des visas modifiables (possibilité de permettre les autorisations et délégations de signature)	Paramétrage SI	Sincérité Régularité	1	3	1	3	3	3	3	IDEMLean Achat 2024 R-DEP-009
Suivi et execution de la convention	R-RECH-07	Difficulté pour récupérer les factures sous IXBUS idem pour consulter l'historique (incidence sur la justification des factures auprès des bailleurs)	Documentation SI	Exactitude	2	3	3	3	2	3	2	Proposer un MOP pour faciliter la recherche en attente d'une GED
Suivi et execution de la convention	R-RECH-08	Pour la transmission des états de justification au bailleur, absence de coordonnées et risque de mauvais aiguillage des documents transmis au bailleur	Défaillance organisationnelle	Sincérité	1	1	1	1	1	1	3	* Pour les bailleurs institutionnels : mise en place de plateforme * Pour les bailleurs privés : vérifier lors de la rédaction de la convention ou du contrat si un correspondant est identifié * Créer des adresses génériques pour chaque labo et ajouter celle du CSP
Clôture de la convention	R-RECH-09	Réouverture en début d'exercice d'une convention déjà clôturée sous SIFAC pour permettre à l'AC de terminer les écritures comptables, risque de dépenses supplémentaires par les gestionnaires	Contrainte SI et comptable / Non respect des consignes	Régularité Exactitude Soutenabilité Annualité	1	4	1	4	3	4	3	* Délai de réouverture réduit à 3 mois pour limiter le risque de saisie * Mise en place par les gestionnaires d'un système d'auto contrôle et d'alerte relatifs aux dates de fin dans le suivi de leurs conventions * Tester la modification du paramétrage de l'eOTP en Z002 (Cde interdite).
Clôture de la convention	R-RECH-010	Demande de quitus émise mais restée sans réponse de la part du bailleur	Extérieur	Régularité Exactitude	1	3	1	3	1	2	3	Demande de quitus de l'ordonnateur avec relance à archiver dans le dossier de la convention par le service de la DAR CSP.(si possible envoi du mail avec AR)
Suivi global	R-RECH-011	Non production ou perte des pièces justificatives par les gestionnaires dû à un problème de classement et/ou de conservation des pièces.	Humain, manque de formation	Régularité Exhaustivité	2	4	3	4	1	2	3	* Sensibiliser les gestionnaires des unités de recherche (voir les formations/sensibilisation proposées par la RH avec la DAJ sur archivage). * Recrutement d'une personne au SPV pour le suivi des contrats de recherche * Mise en place d'une procédure rédigée par le SPV

Légende de la cotation des risques

Mesure de l'impact financier (Fin.)		
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4

Mesure de la probabilité (Proba.)		
Evénement exceptionnel (une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100).	Faible	1
Evénement rare (une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100).	Modérée	2
Evénement possible (une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10).	Elevée	3
Evénement fréquent (plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux).	Forte	4

Mesure de l'impact juridique (Jur.)		
Aucun	1	
Significatif	2	
Important	3	
Critique	4	

Priorité de traitement du risque (Gravité)		
Risque de niveau 4	Prioritaire	4
Risque de niveau 3	A traiter	3
Risque de niveau 2	Subsidiaire	2
Risque de niveau 1	Maitrisé	1

Mesure de l'impact d'image (Ima.)		
Aucun	1	
Mitigé	2	
Mauvais	3	
Très mauvais	4	

Niveau de maîtrise du risque		
Dispositifs existants - formalisés / documentés / supervisés / évalués.	Fort	4
Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	3
Dispositifs existants mais faiblement formalisés / documentés / contrôlés.	Faible	2
Aucun dispositif existant.	Très faible	1

impact global =
valeur la + forte
des 3 impacts

formule gravité =
si global*proba entre 12 et 16 = 4
si global*proba entre 6 et 9 = 3
si global*proba entre 3 et 4 = 2
si global*proba inf ou égal 2 = 1

Déclaratif
Formule

ANNEXE 13

		Plan d'actions CICB Contrats Recherche VS Février 2024						Mise à jour juin. 2025			
		Priorité de traitement									
		1	Prioritaire								
		2	A traiter								
		3	Subsidiaire								
								Date d'éval le 27 février 2024			
								Date de val COPIL le 06/10/2025	CA le 09/12/25		
								Date de rev 30/06/2025			
Groupe d'activité		Libellé du risque		Gravité du risque	Actions		Niveau de priorité	Échéance prévue	Niveau de maîtrise attendu	Evaluation suivi	
Montage de projet	R-RECH-01	Signature d'un contrat de recherche ou convention n'ayant pas fait l'objet d'une étude approfondie préalable des services administratifs (DAR SPV)		1	Sensibiliser le Cabinet, le Président, les porteurs de projets, des risques juridiques et financiers si la DAR n'est pas consultée avant la signature d'un contrat ou d'une convention		3	mars-25	Disparition	En cours	
Montage des conventions	R-RECH-01bis	Reception d'un virement sur le compte établissement sans information préalable de l'ordonnateur ni document probant permettant de définir un quelconque cadrage.		3	Voir avoir DAJi la question de l'engagement juridique d'un titrage sans accord cadre. Et comment communiquer l'info aux gestionnaires. Prise de contact CNRS pour avancer.		1		Réduction	Non commencée	
Projets hybrides Formation/Recherche	R-RECH-02	Dans le montage financier/admin puis l'exécution du projet, le process "Projets hybrides" n'est pas décrit. Risque de perte de financement, d'erreurs... Problème dans l'exécution et justification de la convention auprès de l'AC et du bailleur		3	Désignation par la Gouvernance d'un "référent Contrats formation" puis réalisation d'un atelier Lean management pour formaliser un OFN, une procédure...		1	mars-25	Réduction	40%	
Recrutement RH	R-RECH-03	Problème lors du recrutement d'un doctorant ou d'un post doctorant qui ne remplirait pas les conditions administratives (inscription dans une école doctorale, papiers en règle etc....)		3	<ul style="list-style-type: none"> * Inclure dans le contrat les exigences admin et dans la fiche de renseignement la liste des PJ.(Généraliser Adullact pour tous les recrutements à termes). * Réaliser à postériori un contrôle des conventions et contrats de travail associés, lors du montage et à chaque rentrée universitaire dans le cas des contrats de travail pluriannuels. OK * Sensibiliser, les EC et les gestionnaires notamment lors de la réunion préparatoire au lancement du projet entre le SPV, le porteur et le gestionnaire de l'UR. * Demander à la DRH de créer une procédure et une fiche mémo en collaboration avec la DAR (CSP et SPV). 		1	mars-25	Disparition	En cours	
Recrutement RH	R-RECH-03 bis Nouveau risque	Risque d'atteinte à l'intégrité scientifique (déontologie et éthique...) par un enseignant chercheur.		4	Les contrats ne font pas mention des obligations de l'enseignant chercheur relatives à l'intégrité scientifique (déontologie et éthique...), intégrer ces éléments à la formation		1	Sept.25	Réduction	100%	
										Terminée	

Recrutement RH	R-RECH-03 <i>ter Nouveau risque</i>	Prise en charge d'un Ens. Chercheur en l'absence de convention signée à une date erronée.	4	* assurer un contrôle des pièces avant mise en paiement du salaire.	1	oct.25	Disparition		En cours
Recrutement RH	R-RECH-04	Décalage entre l'année de référence de paiement des primes et l'année de versement dû au décalage de la paie	1	* Relances systématiques de la DAR CSP * A partir de septembre ne procéder qu'à des clôtures provisoires permettant une déprogrammation BR1 et reprogrammation BI N+1 * Elaboration d'un tableau des clôtures en Janvier N+1 pour une clôture administrative et financière définitives.	3	mars-25	Réduction		En cours
Suivi et execution de la convention	R-RECH-05	Les crédits alloués aux frais de gestion sont dépensés, le budget prévisionnel n'est pas suffisant pour prendre en charge les frais de gestion par ex: mesure nationale non anticipée (type revalorisation indiciaire...)	2	*Responsabiliser les gestionnaires de labo à l'importance du budget prévisionnel * A la clôture si le delta est négatif l'écart sera supporté par l'unité de Recherche	2	janv-25	Disparition	80%	En cours
Suivi et execution de la convention	R-RECH-06	Sous IXBUS problème des visas modifiables (possibilité de permuter les autorisations et délégations de signature)	3	<i>* éditeur de logiciel contacté, il n'est pas possible dans les paramètres de bloquer les modifications et n'autoriser que les délégataires sans pénaliser la continuité de service.</i> <i>* AC assurer un suivi des autorisations et des délégataires à posteriori.</i> <i>*Mettre en copie AC des désactivations de compte selon départs (AB OK)</i>	1	sept.-24	Disparition	100%	Terminée
Suivi et execution de la convention	R-RECH-07	Difficulté pour récupérer les factures sous IXBUS idem pour consulter l'historique (incidence sur la justification des factures auprès des bailleurs)	3	Proposer un MOP pour faciliter la recherche en attente d'une GED	1	sept.-24	Disparition	100%	Terminée
Suivi et execution de la convention	R-RECH-08	Pour la transmission des états de justification au bailleur, absence de coordonnées et risque de mauvais aiguillage des documents transmis au bailleur	1	* Pour les bailleurs institutionnels : mise en place de plateforme * Pour les bailleurs privés : vérifier lors de la rédaction de la convention ou du contrat si un correspondant est identifié * Créer des adresses génériques pour chaque labo et ajouter celle du CSP	3	janv-25	Acceptation	100%	Terminée

Clôture de la convention	R-RECH-09	Réouverture en début d'exercice d'une convention déjà clôturée sous SIFAC pour permettre à l'AC de terminer les écritures comptables, risque de dépenses supplémentaires par les gestionnaires	4	* Délai de réouverture réduit à 3 mois pour limiter le risque de saisie * Mise en place par les gestionnaires d'un système d'auto contrôle et d'alerte relatifs aux dates de fin dans le suivi de leurs conventions * Tester la modification du paramétrage de l'eOTP en Z002 (Cde interdite).	1	mars-25	Acceptation	100%	Terminée
Clôture de la convention	R-RECH-010	Demande de quitus émise mais restée sans réponse de la part du bailleur	2	Demande de quitus de l'ordonnateur avec relance à archiver dans le dossier de la convention par le service de la DAR CSP.(si possible envoi du mail avec AR)	2	févr-24	Disparition	100%	Terminée
Suivi global	R-RECH-011	Non production ou perte des pièces justificatives par les gestionnaires dû à un problème de classement et/ou de conservation des pièces.	2	* Sensibiliser les gestionnaires des unités de recherche (voir les formations/sensibilisation proposées par la RH avec la DAJL sur archivage). Contacter archiviste voir Com. * Recrutement d'une personne au SPV pour le suivi des contrats de recherche OK * Mise en place d'une procédure rédigée par le SPV à voir	2	mars-25	Disparition	50%	En cours
								Total actions terminées	6
								Total actions répertoriées	14
								% réalisation PA	43%

Légende de la cotation des priorités au plan d'action

Formule de calcul pour déterminer le niveau de priorité:

Reprise de l'indicateur de Gravité du risque de la cartographie des risques

si l'indicateur de gravité = 4 ou 3 alors priorité 1

si gravité = 2 alors priorité 2

si gravité = 1 alors priorité 3

ANNEXE 14

		Cartographie des risques ACHATS ET AUTRES DEPENSES VS Mars 2024											
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Facteurs	Critère de qualité comptable & budgétaire	Appréciation du risque inhérent ou brut							Niveau de maîtrise	Recommandations
					Impact		Fin.	Jur.	Ima.	Global	Proba.	Gravité	
Circuit classique	R-DEP-001	Mauvaise compréhension du circuit des "avoirs"	Communication défaillante	Rattachement Exhaustivité	1	1	1	1	1	3	2	2	Concerne les avoirs qui ne peuvent être traités car la deadline des conventions est passée : information sur l'avoir à transmettre au gestionnaire du centre financier
Circuit classique	R-DEP-002	Difficulté d'obtenir les 3 devis réglementaires auprès des fournisseurs	Extérieurs	Régularité	2	3	1	3	3	3	3	4	
Circuit classique	R-DEP-003	Signature de "bons pour accord" à partir des devis transmis sans bon de commande préalable	Humain Non respect du cadre réglementaire fixé	Régularité	1	3	1	3	2	3	3	4	
Circuit classique Si le montant total du BC > ou = 800€ HT	R-DEP-004	Scission des bons de commande afin de ne pas dépasser le seuil des 800€ HT qui nécessiterait la validation du COFI	Humain Non respect du cadre réglementaire fixé	Régularité	1	3	1	3	2	3	3	4	
Marché	R-DEP-005	Difficulté d'anticiper un plan d'achat annuel (R-DEP-07 de 2021)	Suivi insuffisant	Exhaustivité Sincérité	1	3	1	3	3	3	3	3	
Circuit classique	R-DEP-006	Risque qu'une personne non délégataire de signature puisse passer commande au nom de l'Université par internet (création compte client)	Contrôles insuffisants Suivi	Exhaustivité Régularité Sincérité	1	3	1	3	1	2	2	4	Assurer des contrôles réguliers des différents comptes clients ouverts
Circuit classique	R-DEP-007	Absence de plafond spécifique pour les "prestations traiteur" (≠ des prestas restaurant)	Défaillance organisationnelle	Soutenabilité	2	1	1	2	3	3	3	4	fixer un seuil
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXbus	R-DEP-008	Risque de transmission de facture par envoi postal ou mail adressé à une gestionnaire hors portail CHORUS PRO	Extérieurs Communication	Régularité	1	1	1	1	2	1	1	3	Risque clôturé
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXbus	R-DEP-009	iXbus : - changement de délégataire de signature possible (Idem R-RECH-006 Lean Recherche 27/02/24) - accès à des droits différenciés selon les gestionnaires = problème de suivi	SI (paramétrage logiciel)	Régularité	1	3	1	3	3	3	3	3	paramétrage SI
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXbus	R-DEP-010	Demande de pièces justificatives variables au sein de l'AC, manque d'harmonisation des pratiques	Défaillance organisationnelle, formation	Régularité	1	1	1	1	2	1	1	1	former les personnels et créer des ressources documentaires sur lesquelles s'appuyer

févr-25

Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXBus	R-DEP-011	Date de début de calcul des délais de paiement pas harmonisée au sein de l'AC (R-DEP-10 en 2021)	Défaillance organisationnelle	Régularité	1	4	3	4	2	3	1	Redaction d'une note
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXBus	R-DEP-012	Mise en paiement automatique des factures au moment du service fait sans contrôle de l'ordonnateur (R-DEP-11 en 2021)	Suivi insuffisant Formation Défaillance organisationnelle	Exhaustivité Régularité Sincérité	1	1	1	1	1	1	4	Risque maîtrisé en totalité
Marché	R-DEP-013	Non engagement du marché à la date de notification (R-DEP-13 en 2021)	Défaillance organisationnelle	Exhaustivité Régularité Sincérité Rattachement	2	2	1	2	2	2	3	DAF ok contrôle des engagements macro SCPA
Missions Déplacement	R-DEP-014	Risque de fraude concernant les coordonnées bancaires transmises par un agent	Humain	Régularité	1	2	3	3	2	3	3	Risque accepté
Missions Déplacement	R-DEP-015	Impacts financiers possibles (tarification plus élevée ou intérêts moratoires) dûs au non respect des délais prévus par le marché (délai entre la demande Havas et le départ, délai de validation du devis ou délai de validation du service fait...). (R-DEP-15 en 2021)	Suivi insuffisant Défaillance organisationnelle	Exhaustivité	1	2	1	2	1	1	4	2025 = ESR mission dématérialisation et refonte totale du process
Missions Déplacement Après la mission...	R-DEP-016	Si l'état de frais liquidatif est > à l'OM initial n'y a pas de validation du responsable pour valider la dépense	Défaillance organisationnelle	Sincérité Soutenabilité	1	2	1	2	2	2	1	
Bourses	R-DEP-017	Procédure d'attribution des différentes bourses pas harmonisée (problème réglementaire, pour mise en paiement (signature du Président, Info du CA...)	Défaillance organisationnelle	Sincérité Soutenabilité	2	1	1	2	1	1	2	DAJI
Bourses de mobilité Classiques hors impact budgétaire (dépense = recette)	R-DEP-018	Extraction MoveOn adressée aux services de scol (DEVE) pour vérification. Le contrôle est-il effectif, quels retours ?	Défaillance organisationnelle	Régularité	3	2	1	3	1	2	2	Contrôle interne SCREI mise en place d'une fiche de contrôle
Bourses	R-DEP-019	Risque de créer un étudiant plusieurs fois dans MOveOn	Défaillance organisationnelle	Exactitude	1	2	2	2	1	1	1	
Bourses Justification aux partenaires dont rapport intermédiaire	R-DEP-020	Risque de non soutenabilité budgétaire si ouvertures de crédits insuffisantes en amont	Défaillance organisationnelle	Sincérité Soutenabilité	1	1	1	1	1	1	4	

Bourses	R-DEP-021	Versement du solde de SBN conditionné à la transmission par l'étudiant du rapport. Justification non réglementaire mais s'appuyant sur le fait que si absence de rapport transmis = baisse des crédits octroyés N+1	Défaillance organisationnelle	Régularité	1 1 1 1 1 1 4	Selon les termes de la convention Erasmus signée par l'étudiant et en référence à l' article 4.2 "La soumission en ligne du rapport du participant via l'outil EU survey sera considérée comme demande de paiement du solde par le participant." et article 8.1 "Le participant devra compléter et soumettre le rapport du participant (via l'outil en ligne EU Survey), dans un délai 30 jours calendaires suivant la réception de l'invitation à le faire. Les participants qui ne complètent pas et qui ne soumettent pas leur rapport seront susceptibles de rembourser partiellement ou intégralement l'aide financière reçue à l'organisme financeur." = Absence de risque Prévoir dans le mail de demande et de relance les référence réglementaire à l'article 4.2
Bourses transmission du rapport final	R-DEP-022	Manque de contrôle des données financières du rapport final (discordance Rapport final et éléments financiers effectifs) R-DEP-21 en 2021	Défaillance organisationnelle	Régularité Exactitude	2 1 1 2 1 1 1	

Légende de la cotation des risques						
Mesure de l'impact financier (Fin.)		Mesure de la probabilité (Proba.)				
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1	Evènement exceptionnel (une à deux fois par an ou une à deux fois sur 100).	Faible	1	probabilité = déclaratif
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2	Evènement rare (une à deux fois par trimestre ou quatre à six fois sur 100).	Modérée	2	impact global = valeur la + forte des 3 impacts
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3	Evènement possible (une à deux fois par mois ou une à deux fois sur 10).	Elevée	3	
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4	Evènement fréquent (plusieurs fois par semaine ou une fois sur deux).	Forte	4	
Mesure de l'impact juridique (Jur.)		Priorité de traitement du risque (Gravité)				
Aucun	1	Risque de niveau 4	Prioritaire	4	formule gravité = si global*proba entre 12 et 16 = 4	
Significatif	2	Risque de niveau 3	A traiter	3	si global*proba entre 6 et 9 = 3	
Important	3	Risque de niveau 2	Subsidiare	2	si global*proba entre 3 et 4 = 2	
Critique	4	Risque de niveau 1	Maîtrisé	1	si global*proba inf ou égal 2 = 1	
Mesure de l'impact d'image (Ima.)		Niveau de maîtrise du risque				
Aucun	1	Dispositifs existants - formalisés / documentés / supervisés / évalués.	Fort	4	Déclaratif	
Mitigé	2	Dispositifs existants mais faiblement utilisés et non actualisés.	Moyen	3	Formule	
Mauvais	3	Dispositifs existants mais faiblement formalisés / documentés / contrôlés.	Faible	2		
Très mauvais	4	Aucun dispositif existant	Très faible	1		

ANNEXE 15

		Plan d'actions CICB ACHATS AUTRES DEPENSES VS Mars 2024							Mise à jour févr 25	
		Priorité de traitement		Formule					Evaluation suivi	
Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Gravité du risque	Actions	Niveau de priorité	Échéance prévue	Niveau de maîtrise attendu	% Avancement	Suivi	
Circuit classique	R-DEP-001	Mauvaise compréhension du circuit des "avoirs"	2	Réaliser un état des lieux de la pratique actuelle concernant l'enregistrement comptable (Havas et autres) et définition d'une procédure d'enregistrement comptable	2	janv.-25			Non commencée	
Circuit classique	R-DEP-002	Difficulté d'obtenir les 3 devis règlementaires auprès des fournisseurs	3	<i>Les gestionnaires seront informés via une note ou la procédure d'achat interne du SCPA, de leur obligation d'archiver des mails de demandes auprès des différents fournisseurs afin de justifier de leur dépense.</i>	1	oct.-24	Réduction	100%	Terminée	
Circuit classique	R-DEP-003	Signature de "bons pour accord" à partir des devis transmis sans bon de commande préalable	3	Rappeler les principes de la commande publique sur le "Guide de la Dépense" et former les enseignants au régime de responsabilité des ordonnateurs de même que les responsables budgétaires.	1	oct.-24	Disparition	100%	Terminée	
Circuit classique Si le montant total du BC > ou = 800€ HT	R-DEP-004	Scission des bons de commande afin de ne pas dépasser le seuil des 800€ HT qui nécessiterait la validation du COFI	3	Former les gestionnaires, rappel de la réglementation fixée.	1	sep.-24	Réduction	100%	Terminée	
Marché	R-DEP-005	Difficulté d'anticiper un plan d'achat annuel (R-DEP-07 de 2021)	3	* Service des Marchés intervient en formation SIFAC, * SCPA doit exploiter les données issues des masques de saisie du BI prévisionnel ou le suivi de l'exécution budgétaire en fin d'exercice. * organisation DAF SCPA pour optimiser les demandes faites aux gest. en matière de commande d'achats.	1	sep.-24	Réduction	30%	En cours	

Circuit classique	R-DEP-006	Risque qu'une personne non délégataire de signature puisse passer commande au nom de l'Université par internet (création compte client)	2	Pour l'UGAP recensement par l'AC des commandes reçues par un compte client inactifs et clôture des comptes	2	déc.-24	Disparition	20%	En cours
Circuit classique	R-DEP-007	Absence de plafond spécifique pour les "prestations traiteur" (≠ des presta restaurant)	3	Inclure un plafond dans le "Guide de la dépense" spécifique aux prestations de traiteur à valider en CA dans l'attente de formaliser un marché public adapté.	1	déc.-24			Non commencée
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXBus	R-DEP-008	Risque de transmission de facture par envoi postal ou mail adressé à une gestionnaire hors portail CHORUS PRO	1	Renforcer l'accompagnement des fournisseurs avec tutoriel et courrier explicatif	3	juin.-25	Réduction	100%	Terminée
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXBus	R-DEP-009	lXbus : - changement de délégataire de signature possible (Idem R-RECH-006 Lean Recherche 27/02/24) - accès à des droits différenciés selon les gestionnaires = problème de suivi	3	* éditeur de logiciel contacté, il n'est pas possible dans les paramètres de bloquer les modifications et n'autoriser que les délégataires sans pénaliser la continuité de service. * AC assurer un suivi des autorisations et des délégataires à postériori. * Mettre en copie AC des désactivations de compte selon départs (Aurélie BEAUBOIS) OK	1	sep.-24	Réduction	100%	Terminée
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXBus	R-DEP-010	Demande de pièces justificatives variables au sein de l'AC, manque d'harmonisation des pratiques	1	* Diffusion par l'Agence comptable de la nomenclature officielle des pièces justificatives demandées, procédure commune interne AC. * Rédaction et diffusion d'une note commune AC et ordo selon les champs de compétences respectifs à l'attention des différents services.	3	juin.-25		30%	En cours
Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXBus	R-DEP-011	Date de début de calcul des délais de paiement pas harmonisée au sein de l'AC (R-DEP-10 en 2021)	3	Rédaction d'une note à prévoir permettant de clarifier les éléments.	1	sep.-24	Disparition		Non commencée

Circuit classique Dépôt de la facture dans Chorus Pro par le fournisseur ... dématérialisée dans iXbus	R-DEP-012	Mise en paiement automatique des factures au moment du service fait sans contrôle de l'ordonnateur (R-DEP-11 en 2021)	1	Attente de validation "signature ordonnateur" sur l'ibus	3		Disparition	100%	Terminée
Marché	R-DEP-013	Non engagement du marché à la date de notification (R-DEP-13 en 2021)	2	Prévoir un contrôle des engagements du service de la commande publique et des achats	2	janv.-25		100%	Terminée
Missions Déplacement	R-DEP-014	Risque de fraude concernant les coordonnées bancaires transmises par un agent	3	Sur la fiche agent préciser : demande de RIB ou document bancaire officiel si hors de France Libellé affiné en COPIL	1		Acceptation	100%	Terminée
Missions Déplacement	R-DEP-015	Impacts financiers possibles (tarification plus élevée ou intérêts moratoires) dûs au non respect des délais prévus par le marché (délai entre la demande Havas et le départ, délai de validation du devis ou délai de validation du service fait...). (R-DEP-15 en 2021)	1	Processus déjà amélioré avec démat des OM sera remis en question en janvier 2025 lors du passage à ESR Mission, en attendant application des pénalités.	3	janv.-25	Réduction	100%	Terminée
Missions Déplacement Après la mission...	R-DEP-016	Si l'état de frais liquidatif est > à l'OM initial n'y a pas de validation du responsable pour valider la dépense	2	Formation des gestionnaires	2	janv.-25	Disparition	100%	Terminée
Bourses	R-DEP-017	Procédure d'attribution des différentes bourses pas harmonisée (problème réglementaire, pour mise en paiement (signature du Président, Info du CA...)	1	Possibilité de clarifier et uniformiser la procédure d'attribution des différentes bourses avant mise en paiement	3	juin.-25			Non commencée
Bourses de mobilité Classiques hors impact budgétaire (dépense = recette)	R-DEP-018	Extraction MoveOn adressée aux services de scol (DEVE) pour vérification. Le contrôle est-il effectif, quels retours ?	2	Clarifier le processus de vérification des bases Apogée (liste inscriptions DEVE) pour les bénéficiaires de bourses. Contrôle interne réalisé par le SCREI à partir base Apogée et MoveOn	2	sep.-24	Disparition	100%	Terminée
Bourses	R-DEP-019	Risque de créer un étudiant plusieurs fois dans MOveOn	1	Inciter les gestionnaires à une vigilance accrue au message d'alerte qui est notifié et qui n'est pas bloquant et formaliser des procédures.	3	juin.-25	Disparition	100%	Terminée

Bourses Justification aux partenaires dont rapport intermédiaire	R-DEP-020	Risque de non soutenabilité budgétaire si ouvertures de crédits insuffisantes en amont	1	Rapport intermédiaire: s'assurer avec le COFI de la disponibilité des crédits. Ajustement credits / notifications reçues. Le CF Technique pourra prendre le relai.	3	juin.-25	Acceptation	100%	Terminée
Bourses	R-DEP-021	Versement du solde de SBN conditionné à la transmission par l'étudiant du rapport. Justification non réglementaire mais s'appuyant sur le fait que si absence de rapport transmis = baisse des crédits octroyés N+1	1	Selon les termes de la convention étudier les moyens juridiques (acte en CA) pour l'UTC de conditionner le versement du solde à la transmission du Rapport	3		Disparition	100%	Terminée
Bourses transmission du rapport final	R-DEP-022	Manque de contrôle des données financières du rapport final (discordance Rapport final et éléments financiers effectifs) R-DEP-21 en 2021	1	*Avant signature du rapport s'assurer de la validité des informations financières saisies *Formaliser un contrôle à priori avec traçabilité. *Formaliser une procédure ou MOP de validation des rapports intermédiaire et final.	3	déc.-24		60%	En cours
								Total actions terminées	14
								Total actions répertoriées	22
								% réalisation PA	64%

ANNEXE 16

	<p>Cartographie des risques CLOTURE COMPTABLE ET BUDGETAIRE Version 2024</p>
	Mise à jour janv.25

Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Facteurs	Critère de qualité comptable & budgétaire	Appréciation du risque inhérent ou brut						Niveau de maîtrise	Recommandations		
					Impact		Fin.	Jur.	Ima.	Global	Proba.	Gravité		
Opérations de pré-clôture	R-CLOT-001	Vérification des données analytiques types groupes de marchandises mal renseignées avec un risque de mauvaise analyse des données.	Humain	Sincérité Exactitude	2	1	3	3	3	4	4	4	3	Formation des gestionnaires financières et RH et contrôles périodiques de la DAF à accentuer.
Opérations de pré-clôture Immobilisation	R-CLOT-002	Non rattachement d'une subvention à un bien immobilisé et donc de ne pas neutraliser les amortissements	Organisationnels ou extérieurs	Sincérité Exactitude	3	1	2	3	3	1	2	2	2	Réaliser un recensement exhaustif des subventions acquises
Opérations de pré-clôture Recettes	R-CLOT-003	Problème de remboursement des DI hors Apogée N-1 (diminution des encaissements N). Discordances SIFAC et Apogée	Défaillance organisationnelle	Sincérité Exactitude Rattachement	2	1	1	2	2	2	2	2	2	* Sensibiliser les étudiants réalisant les saisies Apogée * Faire un suivi plus assidu entre les encaissements réalisés à l'AC et les saisies Apogée (remontées automatiques quotidiennes)
Opérations de pré-clôture Formation continue	R-CLOT-004	Méthode de calcul PCA/PAR préconisées uniformisées mais non respectées	Non respect des consignes	Exactitude Sincérité	2	1	1	2	2	1	1	1	4	Sensibiliser les COFI aux différents impacts par le biais de la réunion de clôture et renvoyer le modèle type "portant mention validé CAC".
Opérations de pré-clôture Masse salariale	R-CLOT-005	Fermeture de l'université : déversement de la paie de décembre non réalisé à la clôture 31/12/N	Organisationnels	Sincérité Rattachement	4	1	1	4	4	1	2	2	4	Maintenir l'organisation des services de façon à assurer la continuité , astreintes en décembre si nécessaire.
Opérations de clôture Provisions	R-CLOT-006	Risque de mauvaise évaluation des provisions	Organisationnels	Exhaustivité Sincérité Soutenabilité	4	2	2	4	4	1	2	2	4	* Faire une réunion sur l'état des provisions et reprises sur le T2 (avec les acteurs opérationnels) et prise de conseil auprès des CAC. * Faire une réunion préparatoire avec les acteurs concernés en période de pré-clôture (DGS, DAF, AC, DDP, DAJL) puis ODU à l'occasion de la réunion avec les CAC lors de l'intérim. * Part résiduelle liée à l'appréciation des CAC.
Opérations de clôture	R-CLOT-007	Non exhaustivité du recensement des CCA	Externe Non respect des consignes	Exhaustivité Sincérité	1	1	1	1	1	1	1	1	4	Rappeler COFI /gestionnaires la modalité de saisie et CTRL AC
HCC Opérations de clôture	R-MSHCC-014	<i>Le montant donné par la méthode de calcul des CAP HCC est nettement supérieur au volume financier effectivement mis en paiement en année N.</i>	Organisationnels Formation	Sincérité Exhaustivité	4	4	4	4	4	4	4	4	1	VOIR LEAN 2025 HCC

Légende de la cotation des risques			
Mesure de l'impact financier (Fin.)		Mesure de la probabilité (Proba.)	
Inférieur à 20 K€	Presque nul	1	probabilité = déclaratif
Entre 20 K€ et 200 K€	Significatif	2	impact global = valeur la + forte des 3 impacts
Entre 200 K€ et 2 000 K€	Important	3	
Supérieur à 2 000 K€	Critique	4	
Mesure de l'impact juridique (Jur.)		Priorité de traitement du risque (Gravité)	
Aucun	1	Risque de niveau 4	4
Significatif	2	Risque de niveau 3	3
Important	3	Risque de niveau 2	2
Critique	4	Risque de niveau 1	1
Mesure de l'impact d'image (Ima.)		Niveau de maîtrise du risque	
Aucun	1	Fort	4
Mitigé	2	Moyen	3
Mauvais	3	Faible	2
Très mauvais	4	Très faible	1
		Déclaratif Formule	

ANNEXE 17



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE**

Plan d'actions CICB
CLOTURE COMPTABLE ET BUDGETAIRE
Version 2024

Mise à jour
janv.25

Priorité de traitement	
1	Prioritaire
2	A traiter
3	Subsidiaire

Date d'évaluation 23 avril 2024
Date de validation COPIL le 06/10/2025 CA le 09/12/2025
Date de révision avr-25

Groupe d'activité	N° du risque	Libellé du risque	Gravité du risque	Actions	Niveau de priorité	Échéance prévue	Evaluation suivi		
							% Avancement	Suivi	
Opérations de pré-clôture	R-CLOT-001	Vérification des données analytiques types groupes de marchandises mal renseignées avec un risque de mauvaise analyse des données.	4	Formation des gestionnaires financières et RH et contrôles périodiques de la DAF à accentuer.	1	jan.-25	Réduction	70%	En cours
Opérations de pré-clôture Immobilisation	R-CLOT-002	Non rattachement d'une subvention à un bien immobilisé et donc de ne pas neutraliser les amortissements	2	Réaliser un recensement exhaustif des subventions acquises	2	juin.-25	Disparition	100%	Terminée
Opérations de pré-clôture Recettes	R-CLOT-003	Problème de remboursement des DI hors Apogée N-1 (diminution des encaissements N). Discordances SIFAC et Apogée	2	<p>* Sensibiliser les étudiants réalisant les saisies Apogée</p> <p>* Faire un suivi plus assidu entre les encaissements réalisés à l'AC et les saisies Apogée (remontées automatiques quotidiennes) OK</p>	2	juin.-25	Réduction	100%	Terminée
Opérations de pré-clôture Formation continue	R-CLOT-004	Méthode de calcul PCA/PAR préconisées uniformisées mais non respectées	1	Sensibiliser les COFI aux différents impacts par le biais de la réunion de clôture et renvoyer le modèle type "portant mention validé CAC".	3	sept.-24	Disparition	100%	Terminée
Opérations de pré-clôture Masse salariale	R-CLOT-005	Fermeture de l'université : déversement de la paie de décembre non réalisé à la clôture 31/12/N	2	Maintenir l'organisation des services de façon à assurer la continuité, astreintes en décembre si nécessaire.	2	dec.-25	Acceptation	100%	Terminée

Opérations de clôture Provisions	R-CLOT-006	Risque de mauvaise évaluation des provisions	2	* Faire une réunion sur l'état des provisions et reprises sur le T2 (avec les acteurs opérationnels) et prise de conseil auprès des CAC. OK * Faire une réunion préparatoire avec les acteurs concernés en période de pré-clôture (DGS, DAF, AC, DDP, DAJ) puis ODJ à l'occasion de la réunion avec les CAC lors de l'intérim. OK * Part résiduelle liée à l'appréciation des CAC.	2	dec.-24	Acceptation	100%	Terminée
Opérations de clôture	R-CLOT-007	Non exhaustivité du recensement des CCA	1	Rappeler aux COFI et gestionnaires la modalité de saisie et contrôle AC	3	avr.-25	Réduction	100%	Terminée
HCC Clôture		chaque année 3 M€ de CAP, et moins d'1 M€ d'heures payées l'année suivante,		<i>Faire un point pour éclaircir la méthode ainsi que modalités calcul KPMG Voir les codifications en paye "rappel N-1" ?</i>		dec.-25	Disparition		Non commencée
									Total actions terminées 6
									Total actions répertoriées 7
									% réalisation PA 86%

Légende de la cotation des priorités au plan d'action

Formule de calcul pour déterminer le niveau de priorité:

Reprise de l'indicateur de Gravité du risque de la cartographie des risques

si l'indicateur de gravité = 4 ou 3 alors priorité 1

si gravité = 2 alors priorité 2

si gravité = 1 alors priorité 3